

● ASSURANCES

57,3 milliards de DA au 1^{er} trimestre 2026, l'automobile tire le marché

(P4)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● L'ALGÉRIE MISE SUR L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

Loi attractive, foncier, énergie et partenariat international au cœur de la stratégie

(Page 3)

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

Toutes les dispositions prises pour la réussite de l'opération électorale

Toutes les dispositions ont été prises pour la réussite de l'opération électorale pour les législatives du 2 juillet, tant bien au niveau national qu'à l'étranger, a indiqué hier, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane. "Toutes les dispositions nécessaires ont été prises afin d'assurer le bon déroulement du scrutin pour les élections législatives le 2 juillet car nous voulons que ce vote soit un moment de fête, de convivialité et de respect entre tous les intervenants dans le processus électoral", a indiqué M. Khelfane, qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio nationale.

(Lire en Pages 8 et 9)

● Prise en charge des préoccupations de la diaspora algérienne

Les membres de la communauté nationale à l'étranger saluent l'attention particulière accordée par le président de la République



● RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La création du muséum national d'histoire naturelle d'Algérie et l'entrepreneuriat à l'ordre du jour

(P5)

● PALESTINE OCCUPÉE

L'occupation sioniste intensifie ses arrestations en Cisjordanie

(P12)

La Belgique envisage de se retirer du programme franco-allemand d'avion de combat, désormais dans l'impasse

Le ministre belge de la Défense, Theo Francken, a proposé de mettre fin au statut d'observateur de la Belgique dans le programme franco-allemand Future Combat Air System (FCAS), invoquant le blocage de la coopération entre les partenaires industriels.

Il a fait cette déclaration hier, devant la commission de la Défense de la Chambre, selon la chaîne publique flamande VRT. Theo Francken a indiqué que la Belgique n'avait reçu aucune communication officielle des partenaires du programme, Airbus et Dassault, malgré les informations récentes faisant état d'une rupture de leur coopération concernant le développement du projet.

« Nous pouvons lire les journaux, mais il est clair que nous ne sommes pas traités équitablement », a-t-il déclaré, ajoutant que le projet « n'apporte que peu de valeur ajoutée à l'heure actuelle ».

La Belgique a rejoint le programme FCAS en tant qu'observateur en avril 2024.

Lancé en 2017 par la France et l'Allemagne, le FCAS vise à développer un avion de combat de nouvelle génération destiné à remplacer les flottes de Rafale et d'Eurofighter Typhoon, avec une mise en service prévue aux alentours de 2040. Cependant, les récentes tensions entre les partenaires industriels ont jeté le doute sur l'avenir du programme. Selon plusieurs informations, Airbus et Dassault s'opposent sur la répartition des responsabilités dans le développement du projet. Le Premier ministre belge, Bart De Wever, avait déjà qualifié cette situation de « pure absurdité ». Theo Francken a annoncé qu'il soumettrait au gouvernement fédéral une proposition visant à mettre officiellement fin au statut d'observateur de la Belgique dans le programme.

Le précédent gouvernement belge avait alloué près de 70 millions d'euros afin de préparer l'industrie de défense du pays à participer au FCAS.



Dassault, malgré les informations récentes faisant état d'une rupture de leur coopération concernant le développement du projet.

Coupe du monde 2026 : Ronald Koeman démissionne de son poste de sélectionneur des Pays-Bas

Ronald Koeman a annoncé, mardi soir, sa démission de son poste de sélectionneur de l'équipe nationale des Pays-Bas, après l'élimination de son équipe en seizièmes de finale de la Coupe du Monde de la FIFA 2026 face au Maroc, mettant ainsi un terme à son deuxième mandat à la tête de la sélection.

Dans un message publié sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, Koeman a déclaré : « Hier soir, j'ai pris la décision de quitter mon poste de sélectionneur de l'équipe nationale des Pays-Bas. »

Il a ajouté : « Nous rêvions tous d'une Coupe du Monde où nous écrivions l'histoire. Cela ne s'est pas produit. Personne n'est plus déçu que moi. En tant que sélectionneur national, cette responsabilité m'incombe. Je l'ai toujours ressentie et je la ressentirai toujours. »

Koeman a poursuivi : « Le football a été toute ma vie, mais la santé n'a pas de prix. Lorsqu'une personne que vous aimez profondément mène un combat difficile, votre perspective sur la vie change. »

Il a également déclaré : « Malgré sa maladie, ma femme, Bartina, m'a soutenu et encouragé chaque jour à poursuivre mon travail jusqu'au bout de mon mandat de sélectionneur. C'est la preuve de son incroyable force. Je lui en suis plus reconnaissant que je ne pourrai jamais l'exprimer avec des mots. »

Extension du Port de Toamasina : Madagascar veut tripler sa capacité maritime

Le Port de Toamasina assure plus de 80 % du trafic maritime de Madagascar. Situé sur la côte Est, dans la région Atsinanana, à environ 370 kilomètres d'Antananarivo, il est aujourd'hui la principale porte d'entrée et de sortie des marchandises du pays.

Avec une superficie de 63 hectares, le Port de Toamasina joue un rôle essentiel dans l'économie nationale. Chaque année, des millions de tonnes de marchandises y transitent. Produits alimentaires, équipements, matières premières, mais aussi des produits d'exportation comme la vanille, le girofle et les minerais.

Chaque jour, plus de 600 conteneurs quittent le port. Grâce à ses quais, ses espaces de stockage et ses équipements modernes, le port peut accueillir des navires venant de différentes régions du monde.

Classé « Port d'Intérêt National », le Port de Toamasina bénéficie également d'un environnement naturel favorable. Il est protégé par plusieurs récifs coralliens, notamment le Récif Hastie, le Grand Récif et le Petit Récif. « Ces formations naturelles permettent de garder une rade relativement calme et facilitent les opérations maritimes » selon les experts.

La gestion du port est assurée par la Société du Port à Gestion Autonome de Toamasina, la SPAT. Elle accompagne le développement des activités portuaires et la modernisation des infrastructures. Pour répondre à l'augmentation du commerce maritime, Madagascar prévoit l'extension du port avec le projet Port Sec III, intégré à la future Plateforme Multimodale Logistique et Portuaire de Tsarakofafa. « Actuellement, le port traite environ 8,4 millions de tonnes de marchandises par an. L'objectif est de tripler cette capacité » explique RANDRIAMBAHOAKA Heritiana Anicet, Directeur Général de la SPAT.



RDC : le PNUD alerte sur un risque de forte aggravation de la pauvreté lié à l'épidémie d'Ebola

Le PNUD a averti, dans un communiqué publié le 30 juin 2026, que l'épidémie actuelle de maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo (RDC) pourrait entraîner des conséquences socio-économiques « de grande ampleur », avec un risque de basculement de 985 000 personnes supplémentaires dans la pauvreté, selon les estimations de l'agence onusienne.

La crise pourrait également coûter jusqu'à 3,6 milliards de dollars aux économies africaines dans le scénario d'une propagation régionale et de perturbations économiques élargies, selon le communiqué. Le rapport souligne que les femmes figurent parmi les populations les plus touchées, en raison de leur présence majoritaire dans les secteurs informels et les métiers de première ligne.

Le PNUD estime que même dans un scénario de confinement limité à la RDC et à certains pays voisins comme l'Ouganda, le Rwanda ou le Soudan du Sud, les impacts économiques resteraient significatifs : la RDC pourrait perdre plus de 1 milliard de dollars de PIB réel et environ 55 000 emplois. À l'échelle régionale, les perturbations des échanges, les restrictions aux frontières et la baisse de la confiance des consommateurs pourraient réduire le PIB africain de 2,37 milliards de dollars, tandis que les 20 % des ménages les plus pauvres verraient leur consommation quotidienne reculer de 1,76 %.

Le PNUD appelle les gouvernements et partenaires internationaux à renforcer les mesures de protection sociale, notamment à travers des transferts monétaires ciblés, des subventions aux ménages vulnérables et la mise en place de « frontières intelligentes » permettant de limiter la propagation du virus sans bloquer totalement les échanges économiques.

L'agence insiste également sur l'importance de préserver les services de santé essentiels, surtout ceux liés à la santé maternelle et infantile, tout en poursuivant les efforts de riposte contre Ebola.



WhatsApp va introduire des noms d'utilisateur, permettant aux utilisateurs de discuter sans partager leur numéro

WhatsApp va commencer à déployer une fonctionnalité de noms d'utilisateur très attendue, qui permettra aux utilisateurs de se connecter sans révéler leur numéro de téléphone, introduisant ce que la plateforme de messagerie, appartenant à Meta basée aux États-Unis décrit comme une amélioration majeure de la confidentialité pour ses plus de 3 milliards d'utilisateurs dans le monde.

La fonctionnalité, qui sera introduite progressivement au cours des prochains mois, permet aux utilisateurs de réserver un nom d'utilisateur unique via l'application mobile WhatsApp. Une fois activée, les utilisateurs pourront échanger des noms d'utilisateur au lieu de numéros de téléphone lorsqu'ils commencent des conversations.

L'entreprise a indiqué que les noms d'utilisateur seront facultatifs, permettant aux utilisateurs de continuer à utiliser leur numéro de téléphone s'ils le préfèrent. Ceux qui choisissent de créer un nom d'utilisateur pourront le modifier ou le supprimer à tout moment.

Les noms d'utilisateur seront limités à 35 caractères et

n'exigeront pas des utilisateurs qu'ils divulguent leur numéro de téléphone à de nouveaux contacts. Toutefois, un numéro de téléphone restera nécessaire pour créer et maintenir un compte WhatsApp.

WhatsApp a indiqué que les utilisateurs seront informés lorsque la fonctionnalité sera disponible sur leurs comptes. L'option de réservation d'un nom d'utilisateur apparaîtra dans les paramètres du compte ou du profil dans l'application mobile et ne sera pas initialement disponible via WhatsApp Web ou les versions desktop.

L'entreprise a également indiqué introduire des mesures pour prévenir l'usurpation d'identité. Certains noms d'utilisateur associés à des personnalités publiques de haut profil, des responsables gouvernementaux et des célébrités seront indisponibles pour les autres utilisateurs. Les créateurs, entreprises et organisations pourront revendiquer des noms d'utilisateur correspondant à leurs identités existantes sur Instagram ou Facebook afin de maintenir une cohérence sur les plateformes de Meta. Les autres utilisateurs souhaitant utiliser le même nom d'utilisateur sur les services de Meta devront lier

leurs comptes via le Centre de comptes de l'entreprise. Selon WhatsApp, cette fonctionnalité vise à donner aux utilisateurs un meilleur contrôle sur leur confidentialité, notamment dans les situations où ils souhaitent communiquer avec des personnes qu'ils ne connaissent pas personnellement, comme dans des discussions communautaires ou des groupes.

Malgré le début du déploiement cette semaine, certains utilisateurs ont signalé que l'option de réservation d'un nom d'utilisateur n'apparaît pas encore dans leurs applications. WhatsApp a conseillé aux utilisateurs d'installer la dernière version de l'application et d'attendre, la fonctionnalité étant déployée par phases.

L'introduction des noms d'utilisateur a également suscité des inquiétudes concernant le fait que des escrocs pourraient utiliser des identités anonymes pour cibler des utilisateurs.

WhatsApp a indiqué avoir mis en place plusieurs niveaux de protection contre les abus, notamment des systèmes automatisés conçus pour détecter les activités suspectes et bloquer les comportements abusifs.

L'ALGÉRIE MISE SUR L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

Loi attractive, foncier, énergie et partenariat international au cœur de la stratégie

L'Algérie a fait de l'attractivité des Investissements Directs Étrangers, IDE, l'un des piliers de sa nouvelle stratégie économique. Afin de réduire la dépendance aux hydrocarbures, accélérer l'industrialisation, transférer des technologies et créer des emplois.

Pour y parvenir, Alger a mobilisé un ensemble de mécanismes législatifs, institutionnels et opérationnels, allant de la réforme juridique à l'accès au foncier et à l'énergie, en passant par une diplomatie économique plus offensive. La coopération avec les Allemands, illustrée par la rencontre entre l'AAPI et la GIZ, confirme cette dynamique.

ORIENTER L'INVESTISSEMENT VERS LES SECTEURS PRIORITAIRES

Le socle de cette offensive reste la loi 22-18 relative à l'investissement, promulguée en 2022. Elle marque une rupture avec les textes précédents jugés trop restrictifs et bureaucratiques. Le principe fondateur est la liberté d'investir pour les nationaux et les étrangers, avec égalité de traitement. La loi garantit la transférabilité des capitaux investis et des revenus qui en découlent, un point historiquement bloquant pour de nombreux investisseurs. Elle prévoit aussi un régime d'incitations structuré en trois phases : réalisation, exploitation et extension du projet. Ces avantages vont de l'ex-

onération de droits de douane et de TVA sur les équipements importés, à l'exonération d'IBS et de TAP pendant plusieurs années selon la localisation et le secteur. Les projets jugés "structurants" ou implantés dans le Sud et les Hauts-Plateaux bénéficient du régime le plus favorable. Cette architecture vise à orienter l'investissement vers les secteurs prioritaires : industrie, agroalimentaire, pharmacie, mines, énergies renouvelables et économie numérique.

L'AAPI, LE POINT D'ENTRÉE DE L'INVESTISSEUR

Pour traduire la loi dans les faits, l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement, AAPI, est devenue le point d'entrée de l'investisseur. Sous la direction d'Omar Rekkache, l'Agence a mis en place le guichet unique pour les investisseurs étrangers et nationaux. Concrètement, l'AAPI centralise toutes les autorisations, agréments et formalités administratives. L'objectif affiché est de ramener le délai de création d'un projet de plusieurs mois, voire années, à moins de 30 jours. Le numérique joue un rôle central : la plateforme de l'AAPI permet de déposer le dossier, suivre l'avancement et recevoir l'enregistrement en ligne. Pour lever l'autre frein majeur, le foncier, l'Agence gère une Banque numérique des assiettes foncières industrielles. Plus de 1000 terrains viabilisés, cartographiés et prêts à être concédés via un bail réel de 33 ans renouvelable ont été identifiés. Ce dispositif sécurise l'investisseur et évite les conflits liés au foncier, longtemps considérés comme un obstacle majeur.

L'accès à l'énergie est le troisième levier mobilisé. L'Algérie possède un avantage comparatif décisif : le gaz et l'électricité à des tarifs compétitifs pour l'industrie. Dans le cadre de la loi sur l'investissement, les projets industriels peuvent bénéficier de raccordements prioritaires au réseau gaz et électricité, avec des tarifs préférentiels pendant la phase de démarrage. Cette garantie est essentielle pour les secteurs énergivores comme la sidérurgie, la chimie, la céramique ou la production de batteries. Parallèlement, l'Algérie lance un programme de 15 000 MW d'énergies renouvelables à l'horizon 2035. L'idée est double : libérer davantage de gaz

pour l'export en substituant le solaire dans la production d'électricité locale, et positionner le pays sur l'hydrogène vert pour le marché européen. C'est précisément sur ce segment que la coopération internationale prend tout son sens.

DES PROJETS ALLEMANDS DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La rencontre de mardi à Alger entre le Directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, et une délégation de l'Agence allemande de coopération internationale, GIZ, conduite par Christian Seitlinger, illustre cette stratégie. Selon un communiqué de l'Agence, les deux parties ont examiné les voies et moyens d'améliorer le climat de l'investissement et les perspectives de projets liés aux énergies renouvelables. La discussion a porté sur l'amélioration du climat des affaires, l'encouragement de l'initiative privée, le transfert de technologies, le renforcement des capacités et le développement de partenariats industriels. L'AAPI a exprimé son intérêt pour l'expérience allemande et l'accompagnement technique afin de faciliter la concrétisation des projets Cleantech. L'Allemagne est reconnue pour son savoir-faire dans le solaire, l'éolien, l'efficacité énergétique et l'intégration industrielle des technologies propres. Cette coopération s'inscrit dans un cadre plus large : l'intégration des chaînes de valeur entre l'Union européenne et l'Algérie. Le projet vise à accompagner l'Algérie dans la diversification de son économie et le développement de filières industrielles liées aux technologies propres. L'enjeu pour Alger est de ne pas se limiter à accueillir des usines, mais de s'insérer dans les chaînes de valeur régionales et internationales, avec une montée en gamme et la création de valeur ajoutée locale. L'AAPI met en avant le rôle stratégique des énergies renouvelables et de l'économie verte pour accélérer la mutation économique et consacrer un modèle d'investissement durable.

L'ALGÉRIE PLATEFORME D'EXPORT VERS L'AFRIQUE VIA LA ZLECAF

Au-delà de ces mécanismes, d'autres signaux sont envoyés aux investisseurs. La réforme bancaire vise à faciliter le financement et les transferts. La création de tribunaux commerciaux spécialisés cherche à sécuriser les litiges. Les conventions



contre la double imposition et la protection des investissements sont en cours d'extension. La diplomatie économique est mobilisée pour lever les freins et présenter l'Algérie comme une plateforme d'export vers l'Afrique via la ZLECAF. Les résultats commencent à apparaître : l'AAPI a enregistré plusieurs milliers de projets depuis 2022, avec une part croissante d'IDE dans l'industrie et les services. Les défis demeurent toutefois : fluidité administrative réelle sur le terrain, délais de raccordement, disponibilité de compétences techniques et compétitivité logistique. La rencontre avec la GIZ montre que l'Algérie a conscience de ces points et cherche des partenaires techniques pour les lever. L'Algérie ne se contente plus

d'afficher un potentiel. Elle déploie un paquet cohérent : une loi attractive, une agence pivot avec guichet unique, du foncier industriel prêt à l'emploi, une énergie abondante et bon marché, et des partenariats ciblés pour le transfert de technologie. Le message aux investisseurs étrangers est le suivant : le cadre a changé, les procédures sont centralisées, les incitations sont réelles et les secteurs prioritaires sont ouverts. Dans un contexte mondial où chaque pays cherche à capter des capitaux productifs, c'est cette combinaison de réformes juridiques, d'offres concrètes et de coopération internationale qui déterminera la capacité de l'Algérie à attirer le plus d'IDE possible.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par Saïd B.

Redéfinition du barème des taux d'usure : nouvelle mesure publiée par la Banque d'Algérie

La Banque d'Algérie a publié l'instruction n°06-2026 du 29 juin 2026 modifiant l'instruction n°08-2016 du 1er septembre 2016 relative aux modalités de fixation des taux d'intérêt excessifs.

En effet, la Banque d'Algérie a publié de nouvelles règles (Instruction 06-2026) réduisant de moitié le seuil de l'usure. Un crédit est désormais jugé excessif si son Taux Effectif Global (TEG) dépasse de plus de 5 % le taux moyen pratiqué au semestre précédent par les banques (contre 10 % auparavant).

Cette nouvelle instruction concerne principalement l'article 2 de celle de 2016 et elle a été légalisée dans le but de « réajuster le cadre régressant la tarification des crédits bancaires et de prémunir les clients contre les coûts prohibitifs ».

Désormais l'article 2 de l'instruction de 2016, est rédigé comme suit : « Article 2 : Constitue un crédit à taux d'intérêt excessif, tout concours consenti à un taux d'intérêt effectif global qui excède, au moment où il est consenti, de plus cinq pour cent (5%), le taux effectif moyen pratiqué au cours du semestre précédent par les banques et établissements financiers pour des opérations de même nature ». « La présente Instruction prend effet, à compter de la date de sa signature », souligne l'instruction.

Pour appeler l'ancienne instruction à être celle-ci : « Article 2 : Constitue un crédit à taux d'intérêt excessif, tout concours consenti à un taux d'intérêt effectif global qui excède, au moment où il est consenti, de plus d'un dixième (10%), le taux effectif moyen pratiqué au cours du semestre précédent par les banques et établissements financiers pour des opérations de même nature ». Article 3 : La présente Instruction prend effet, à compter de la date de sa signature ».

La nouvelle note de la Banque d'Algérie relative à la limitation des taux d'intérêt excessifs appliqués au second semestre 2026 est conforme aux dispositions de l'Instruction n° 06-2026, qui modifie l'Instruction n° 08-2016 relative aux méthodes de fixation des taux d'intérêt excessifs, afin de renforcer la protection des emprunteurs et de garantir que les banques et les établissements financiers ne dépassent pas les limites autorisées lors de l'octroi de prêts.

Dans la note n° 01-2026, émise par la Direction générale du crédit et de la réglementation bancaire et consultée par le quotidien arabophone Echourouk, la Banque d'Algérie explique que ces plafonds ont été fixés sur la base des taux d'intérêt effectifs totaux moyens publiés par les banques et les établissements financiers au cours du premier semestre 2026 et serviront de référence pour le second semestre.

Selon ce document, le taux d'intérêt maximal applicable aux découverts bancaires a été fixé à 7,89 %, contre 9,89 % pour les prêts à la consommation, 7,20 % pour les prêts à court terme, 6,34 % pour les prêts à moyen terme, 6,03 % pour les prêts à long terme et 7,05 % pour les prêts immobiliers.

Le taux d'intérêt maximal applicable aux contrats de leasing a quant à lui été fixé à 10,59 %. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par la Banque d'Algérie pour réguler le marché du crédit, renforcer la transparence et limiter les taux d'intérêt excessifs pratiqués auprès des consommateurs. Ceci est rendu possible par l'adoption d'indicateurs de référence clairs auxquels toutes les banques et institutions financières opérant en Algérie doivent se conformer, garantissant ainsi un meilleur équilibre entre les besoins de financement et la protection des droits des emprunteurs.

Le professeur d'économie, Brahim Guendouzi, indique que tout donc s'explique par l'utilisation du « Taux Effectif Global » (TEG) comme indicateur de référence. Contrairement au taux d'intérêt nominal brut, le TEG intègre l'intégralité des frais, commissions et charges annexes liés au financement.

Ce choix technique permet de refléter fidèlement le coût réel et global supporté par l'emprunteur, évitant ainsi les coûts cachés ».

Il faut savoir que la Banque d'Algérie a abaissé le seuil des taux excessifs compte tenu de la politique monétaire appliquée en 2025. Il s'agit donc de l'abaissement du taux d'intérêt directeur ainsi que le taux des réserves obligatoires des banques. C'est justement pour inciter davantage, le crédit bancaire en faveur des entreprises, particulièrement les PME.

A noter enfin que ces dispositions, en phase avec l'assouplissement de la politique monétaire, visent à rendre les crédits moins chers et à stimuler l'investissement, notamment pour les PME et les ménages.

S. B.

NAFTAL

La continuité de l'approvisionnement en produits pétroliers assurée durant les Législatives et la Fête de l'Indépendance

La Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a indiqué, mercredi, que ses services seront assurés normalement durant la période allant du 2 au 5 juillet, coïncidant avec les élections législatives et la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance.

Naftal a précisé, dans un communiqué, que l'ensemble de ses stations-service et points de vente poursuivront leurs activités 24h/24 durant la période allant du 2 au 5 juillet, comme le reste de l'année. Cette organisation vise à garantir un approvisionnement régulier et continu en différents produits pétroliers sur l'ensemble du territoire national,

afin de répondre aux besoins des citoyens durant cette période, précise la même source.

A l'occasion du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, Naftal a adressé ses vœux au peuple algérien, tout en souhaitant à l'Algérie davantage de progrès et de prospérité.

R.N.

ASSURANCES

57,3 milliards de DA au 1^{er} trimestre 2026, l'automobile tire le marché

Le secteur des assurances en Algérie affiche une résilience relative en ce début d'année 2026, dans un contexte économique marqué par des pressions inflationnistes et une demande toujours soutenue en couverture des risques. Selon la dernière note de conjoncture du Conseil national des assurances, CNA, le marché national a réalisé un chiffre d'affaires de 57,3 milliards de dinars au premier trimestre 2026. Ce résultat traduit une quasi-stagnation sur un an, avec une légère progression de 0,2% par rapport à la même période de 2025. Cette stabilité globale masque toutefois des dynamiques contrastées à l'intérieur du marché. L'assurance automobile continue de jouer le rôle de moteur principal de l'activité. Portée par l'importance du parc roulant, l'obligation légale et la hausse des tarifs, elle soutient le chiffre d'affaires global et compense le ralentissement observé dans d'autres branches. Parallèlement, deux segments émergents contribuent à donner un second souffle au secteur : l'assurance Takaful et les activités de réassurance internationale. Le Takaful, conforme aux principes de la finance islamique, séduit une clientèle en quête de produits alternatifs et participe à l'élargissement de la base assurée. De son côté, la réassurance internationale bénéficie d'une meilleure intégration des compagnies algériennes dans les marchés extérieurs, ce qui renforce leur capacité à absorber les grands risques. Ainsi, malgré une croissance atone en volume, le premier trimestre 2026 confirme la capacité du secteur à maintenir son assise. Entre la solidité de l'automobile, la montée du Takaful et l'ouverture à la réassurance, le marché algérien des assurances cherche à diversifier ses relais de croissance pour préparer la prochaine phase d'expansion.

LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES DE DOMMAGES DEMEURENT LE PRINCIPAL MOTEUR DU SECTEUR

Les sociétés d'assurances de dommages demeurent le principal moteur du secteur avec une part de 80,2% de la production globale, totalisant près de 46 milliards de DA de primes émises, en baisse de 1,4%, pour près de 2,5 millions de contrats souscrits. Les assurances de personnes ont, pour leur part, enregistré un chiffre d'affaires de 6,4 milliards de DA, en recul de 4,5%, tandis que l'activité Takaful a poursuivi son développement avec des contributions de 358,3 millions de DA, en hausse de près de 53%. Les acceptations internationales de réassurance ont également affiché une évolution positive de 26,1%, portant leur chiffre d'affaires à 4,6 milliards de DA. S'agissant de la sinistralité, les déclarations ont atteint 20,4 milliards de DA, en légère baisse de

0,2%, alors que les indemnités ont progressé de 12,2% pour s'établir à 17,3 milliards de DA. Le stock des sinistres à payer a été évalué à 127,3 milliards de DA, en recul de 1,3 milliard de DA sur un an. Dans la branche des assurances de dommages, le chiffre d'affaires a reculé de 1,4% à 45,9 milliards de DA, sous l'effet notamment de la baisse de 16,2% de la branche Incendie, risques divers (IRD) et du recul de 8,4% de l'assurance transport. Cette contraction a toutefois été partiellement compensée par la progression de plusieurs branches, en particulier l'assurance automobile qui a enregistré une croissance de 11,8% pour atteindre 25,2 milliards de DA, portée notamment par la reprise des importations de véhicules de moins de trois ans, l'augmentation des nouvelles souscriptions et le développement du segment des flottes.

L'assurance agricole a également affiché une hausse de 30,1%, à 836,2 millions de DA, grâce au développement des assurances de production animale et végétale, tandis que la branche crédit a progressé de près de 5% à 563 millions de DA.

L'ACTIVITÉ DES ASSURANCES DE PERSONNES POURSUIT SON REPLI

L'activité des assurances de personnes a, en revanche, poursuivi son repli (-4,5%), principalement sous l'effet des baisses enregistrées dans les branches prévoyance collective (-7,4%), vie-décès (-2,1%) et assistance (-12,3%). La branche accident a néanmoins progressé de 11,9%, alors que la capitalisation a connu une forte hausse de 388,3%, bien que sur des volumes limités.

Le segment Takaful a confirmé sa dynamique de croissance. Le Takaful général a plus que doublé ses contributions (+102%) à 261,2 millions de DA, grâce notamment aux branches automobile et IRD, tandis que le Takaful familial a enregistré une baisse de 7,7% à 97,1 millions de DA. Pour les affaires internationales de réassurance, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) a porté son chiffre d'affaires à 4,6 milliards de DA (+26,1%), soutenu principalement par la progression des branches incendie, transport, engineering et crédit ainsi que par l'intégration de nouveaux comptes et la conclusion de nouveaux traités sur le marché international.

LA CAAR LANCE UN PORTAIL ET UNE APPLICATION NUMÉRIQUES COUVRANT PLUSIEURS BRANCHES

La compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a procédé, au lancement de deux nouveaux services numériques couvrant différentes branches, et destinés à améliorer la qualité de ses prestations et à se rapprocher

d'avantage de ses assurés, particuliers, professionnels et entreprises. Ces solutions ont été présentées à l'occasion d'un séminaire sur l'assurance-crédit et la transformation numérique, organisé par la CAAR avec la participation de partenaires nationaux et internationaux.

A cette occasion, la compagnie a dévoilé sa nouvelle application mobile, "CAAR+", permettant une souscription d'assurance et une déclaration des sinistres, et offrant aux clients la possibilité de réaliser une simulation tarifaire, obtenir un devis, souscrire leur contrat d'assurance et déclarer leurs sinistres directement depuis un smartphone.

Cette application couvre, dans une première phase, trois produits à savoir l'assurance "multirisque habitation", l'assurance "multirisque professionnelle" dédiée aux startups, ainsi que l'assurance "catastrophes naturelles (CAT-NAT)".

Cette application offre la possibilité d'effectuer la consultation des tarifs des produits d'assurance et la déclaration des sinistres, avec un suivi en temps réel du dossier jusqu'au règlement de l'indemnisation.

Ce service a vocation à devenir, à terme, une plateforme complète de gestion de la relation client avec l'objectif d'élargir l'offre des produits notamment par l'intégration progressive de l'ensemble des formules de l'assurance Multirisque Professionnelle, de l'assurance automobile, entre autres, a-t-on indiqué.

Le deuxième service dévoilé par la CAAR est la plateforme "e-services", un portail digital conçu pour simplifier et accélérer l'ensemble des démarches de ses clients.

Destinée aux professionnels et aux entreprises, cette plateforme regroupe dans un espace unique les principales démarches liées à la souscription, la gestion des contrats et à la déclaration de sinistres. Cette plateforme comporte trois types de services. Il s'agit de l'assurance multirisque professionnelle, avec des formules dédiées aux start-up, aux Très petites entreprises (TPE) et aux indépendants (freelancers), couvrant notamment l'incendie, le vol, la responsabilité civile, le risque cyber ou les dommages aux équipements électroniques.

Le deuxième service de cette application est "eCrédit" qui permet de digitaliser une partie de la relation client liée à l'assurance-crédit fournisseur, tandis que le troisième, "eTransport", est destiné à effectuer la déclaration en ligne des avis d'arrivée maritime, facilitant la gestion logistique des opérations commerciales des entreprises. Intervenant à cette occasion, le P-DG de la CAAR, Ammar Meslouh, a souligné que le lancement de ces services numériques intervient à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la création de la compagnie. "Nous devons constamment rechercher l'amélioration de la qualité de service et de la satisfaction de nos



clients. Désormais, le client sera plus que jamais au cœur des préoccupations de la CAAR", a-t-il déclaré, ajoutant que le lancement de ces nouveaux services traduit la volonté de l'entreprise d'accompagner l'évolution des attentes de sa clientèle à travers des solutions innovantes.

Abordant l'assurance-crédit, le P-DG de la CAAR a expliqué qu'il est destinée aux entreprises et permet d'assurer la protection contre le risque d'impayés et de couvrir les créances commerciales en cas de défaillance des débiteurs.

Lors de cette rencontre, les participants ont abordé les enjeux de l'assurance crédit fournisseur, les évolutions de cette branche d'assurance, son rôle dans la sécurisation des transactions numériques ainsi que des meilleures pratiques internationales dans ce domaine.

ALLIANCE ASSURANCES ANNONCE LE LANCEMENT DE SA FENÊTRE TAKAFUL

La compagnie "Alliance Assurances" a annoncé, le lancement d'une fenêtre d'assurance Takaful baptisée "Alliance-Takaful", dans le cadre de l'accompagnement de la dynamique nationale de développement de la finance islamique.

Approuvée à l'unanimité par ses actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Alger, cette initiative d'Alliance Assurances s'inscrit dans le cadre de "sa stratégie de diversification et de son engagement à accompagner la dynamique nationale de développement de la finance islamique", fait savoir

la même source.

Selon la compagnie, le lancement de cette nouvelle activité répond à l'évolution des attentes du marché algérien et aux orientations des pouvoirs publics visant à promouvoir une industrie financière plus diversifiée et inclusive.

L'offre Takaful ciblera progressivement trois catégories de clientèle: Les particuliers pourront bénéficier de produits liés notamment à l'automobile, à l'habitation et à la protection du patrimoine familial. Les professionnels, commerçants, artisans et petites entreprises disposeront de solutions adaptées à la protection de leurs activités, tandis que les entreprises pourront accéder à des couvertures concernant notamment les flottes automobiles, la responsabilité civile et les risques industriels.

La compagnie estime que ce segment recèle un potentiel de croissance important, notant que l'assurance Takaful représente une activité structurée appelée à jouer un rôle croissant dans l'élargissement de la couverture assurantielle auprès des particuliers et des opérateurs économiques.

Dans ce cadre, l'Assemblée générale extraordinaire a également validé la mise en place des organes de gouvernance charaïque exigés par la réglementation. Un comité charaïque composé de trois spécialistes de la finance islamique a été installé outre la désignation d'un contrôleur de conformité charaïque afin d'assurer le respect des principes applicables à l'activité Takaful, indique le communiqué.

Hamza B.

COOPÉRATION

Alger et Séoul préparent la 4^e commission mixte gouvernementale

Lounès Magramane a reçu l'ambassadeur de Corée en Algérie, Min Kyung-tae, pour discuter des préparatifs de la 4^e commission mixte gouvernementale algéro-coréenne.

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a reçu, hier, le représentant de la Corée en Algérie, Min Kyung-tae, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

Cette rencontre a été «l'occasion d'aborder les relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la République de Corée, ainsi que les moyens de les renforcer, dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique en vigueur entre les deux pays depuis 2006», selon un communiqué du ministère.

Les deux parties ont également passé en revue l'agenda des visites et des échéances bilatérales prévues au cours du deuxième semestre de l'année en cours, avec en tête les travaux de la 4^e session de la commission mixte gouvernementale algéro-coréenne. Elles ont également échangé autour des principales questions régionales et internationales d'actualité.

R. N.

PRISE EN CHARGE DES PRÉOCCUPATIONS DE LA DIASPORA ALGÉRIENNE

Les membres de la communauté nationale à l'étranger saluent l'attention particulière accordée par le président de la République

Les membres de la communauté nationale à l'étranger ont salué l'attention particulière que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a cessé d'accorder à la prise en charge de leurs préoccupations, renforçant leur attachement à la mère patrie, et contribuant à leur forte adhésion au processus de développement national et de renforcement de l'édification des institutions de l'Etat.

La participation massive des membres de la communauté nationale à l'étranger et leur affluence notable vers les bureaux de vote, dans le cadre de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 2 juillet 2026, constituent une opportunité pour réaffirmer leur attachement à l'Algérie, à la faveur de plusieurs acquis consacrés par le président de la République à leur profit, selon les déclarations recueillies par des envoyés spéciaux de l'APS, déployés à travers plusieurs capitales, auprès des membres de la communauté nationale établie à l'étranger. Cette échéance électorale intervient dans le cadre d'une série de mesures décidées par le président de la République visant à renforcer le lien des membres de la communauté nationale avec la patrie et à faciliter leur intégration dans divers processus

nationaux. Cela s'est traduit à travers l'augmentation du nombre de sièges alloués au sein de l'APN aux circonscriptions électorales à l'étranger, afin d'assurer une représentation plus large, en adéquation avec l'évolution du nombre des membres de la diaspora et leur répartition à travers les différents pays du monde.

Cette mesure reflète la volonté politique visant à associer les Algériens établis à l'étranger dans la prise de décision nationale. Les électeurs ayant accompli leur devoir dans le cadre des élections législatives ont été unanimes à dire que la décision de porter, de 8 à 12, le nombre de sièges alloués à la communauté nationale à l'étranger au sein de l'APN illustre l'attachement du président de la République à garantir une meilleure prise en charge de leurs préoccupations et aspirations.

Ils ont, en outre, salué l'aide accordée par l'Etat au profit des jeunes candidats au sein des listes indépendantes à l'étranger, à l'instar de leurs pairs à l'intérieur du pays, laquelle se veut un véritable stimulant pour les jeunes afin de s'engager dans l'action politique et de participer à la gestion des affaires publiques.

A cette occasion, plusieurs membres de la communauté nationale à l'étranger ont estimé que les mesures prises en leur faveur au cours des dernières années, ayant porté leurs fruits, sont désormais une réalité concrète, notamment à travers le renforcement de leur représentation au sein du prochain Parlement, le rapprochement et la numérisation des services administratifs et consulaires, et l'implication des compétences nationales établies à l'étranger dans les efforts de développement, des acquis qui les incitent à adhérer avec force à cette démarche. Selon les échos provenant des différentes capi-



tales du monde sur le déroulement de l'opération de vote au titre des législatives du 2 juillet, l'ensemble des mesures prises par le président de la République en faveur de la communauté nationale résidant à l'étranger représente une motivation supplémentaire pour contribuer au renforcement du processus démocratique dans le pays et à l'ancrage de la culture de la participation politique.

Par ailleurs, le président de la République avait réitéré, à maintes occasions, que la communauté nationale établie à l'étranger constitue un partenaire essentiel dans le processus de développement national, insistant sur la nécessité de valoriser ses compétences et de tirer profit de son expertise, tout en veillant à préserver les liens culturels et civilisationnels qui les unissent à leur mère patrie.

Cette volonté s'est récemment traduite par la création du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, que les enfants de l'Algérie qualifient de démarche stratégique à même d'unir les capacités algériennes établies à l'étranger.

Selon de nombreux membres de

la communauté nationale établie à l'étranger, ce Conseil constitue une véritable valeur ajoutée, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération avec les universités et les établissements internationaux, à travers l'instauration de partenariats scientifiques, l'attraction de projets de recherche, et le transfert d'expertises et de technologies modernes vers l'Algérie, outre le réseautage permanent entre les compétences algériennes établies à l'étranger.

Les mesures prises en faveur de cette catégorie incluent également la facilitation de leurs déplacements vers le pays, notamment à travers le renforcement des dessertes aériennes et maritimes durant la saison estivale, et la révision de plusieurs dispositions réglementaires relatives au voyage, en plus de la poursuite des efforts visant à améliorer les conditions de leur accueil au niveau des différents postes frontaliers.

Parmi les principaux acquis réalisés au profit des membres de la diaspora figure également l'ouverture d'agences de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en France, facilitant ainsi les trans-

ferts de fonds et l'accès aux crédits immobiliers au profit des Algériens résidant dans ce pays. Il s'agit, en outre, de la prise de plusieurs mesures destinées à encourager les membres de la communauté nationale à investir en Algérie, à travers l'amélioration du climat des affaires, la mise en place de mécanismes d'accompagnement des porteurs de projets, la simplification des procédures de création d'entreprises, ainsi que l'ouverture de nouvelles perspectives d'investissement dans les différents secteurs productifs, afin de tirer pleinement profit de l'expertise et des compétences des Algériens établis à l'étranger. Une participation massive au scrutin demeure, selon les membres de la communauté nationale à l'étranger, un droit constitutionnel et une responsabilité nationale qui confortent le processus démocratique et consolident la confiance dans les institutions de l'Etat, cette échéance nationale revêtant un message civilisationnel qui témoigne de l'attachement des Algériens à leur patrie et de leur foi en son avenir.

H.B.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La création du muséum national d'histoire naturelle d'Algérie et l'entrepreneuriat à l'ordre du jour



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de création du muséum national d'histoire naturelle

d'Algérie et à la promotion de l'entrepreneuriat dans le milieu de la formation professionnelle, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral. "Le Premier ministre,

Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 1er juillet 2026, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des points ci-après :

Le Gouvernement a examiné le projet de création du muséum national d'histoire naturelle d'Algérie, dans l'objectif de préserver et promouvoir le patrimoine naturel national, protéger la biodiversité, soutenir la recherche scientifique et renforcer la position de l'Algérie comme destination scientifique, culturelle et touristique.

Cet édifice devrait permettre une avancée majeure dans la gestion du patrimoine naturel national en mettant en place une infrastructure moderne dédiée à la collecte, à la conservation et à la documentation des artefacts d'histoire naturelle nationale, ainsi qu'en assurant la transmission de ce patrimoine aux générations futures, conformément aux engagements de notre pays en matière de protection de l'environnement et de développement

durable. Le Gouvernement a également entendu une communication sur la promotion de l'entrepreneuriat dans le milieu de la formation professionnelle, comme démarche concrétisant les directives de Monsieur le Président de la République visant à inculquer une culture de l'initiative et à développer un esprit entrepreneurial chez les apprenants. L'objectif étant de faire de la formation professionnelle un levier stratégique pour préparer une nouvelle génération de chefs de projet capables de contribuer activement au développement économique.

Cette approche vise à instaurer une culture entrepreneuriale dès le début du parcours de formation, en permettant aux apprenants d'acquérir les compétences techniques et managériales nécessaires à la création d'entreprises économiques durables et créatrices de valeur ajoutée, plutôt qu'à leur simple intégration sur le marché du travail traditionnel".

R.N.

CULTURE

Conférence à Alger sur l'œuvre prolifique d'Assia Djébar

Une conférence sur le parcours singulier et l'œuvre prolifique d'Assia Djébar a été animée, à Alger, par des professeurs et universitaires, à l'occasion du 90e anniversaire de la naissance de cette grande femme de lettres.



Organisée par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep), cette rencontre-commémorative a été animée par le professeur Wahid Ben Bouaziz à l'Université d'Alger 2, le professeur d'anglais et d'études de littérature anglaise et postcoloniales à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, Amar Guendouzi et le professeur à l'Université de Tlemcen et également président du Jury de la 8e édition du Grand prix Assia-Djébar, Hakim Miloud.

Lors de cette rencontre intitulée «L'écriture en faveur de la mémoire», les intervenants ont restitué les parcours de l'écriture et de la critique dans l'œuvre d'Assia

Djébar et leurs différentes étapes, en prenant pour point de départ son premier roman, «La Soif», qu'elle avait écrit à la fleur de l'âge (20 ans) durant la Guerre de libération. Après l'indépendance, Assia Djébar s'est engagée dans un travail de réécriture de la mémoire nationale afin de déconstruire le récit colonial sur l'Algérie et les Algériens, à travers des œuvres majeures comme «L'Amour, la fantasia», dans lequel elle met en lumière les crimes perpétrés dans les montagnes du Dahra durant la colonisation. Pour les conférenciers, cette nécessité de proposer un autre corpus historique, Assia Djébar l'a basée sur «le référent de la mémoire» et du souvenir, pour leurs aspects «intime, individuel et personnel», faisant ainsi fi de l'histoire telle qu'écrite et transmise par le colonisateur car empreinte de mensonges et de contrevérités.

La romancière a également

publié «La Femme sans sépulture», un roman dédié au combat de la martyre Zoulikha Oudaï, «arrêtée puis atrocement torturée, avant d'être jetée d'un hélicoptère».

Les intervenants ont aussi évoqué d'autres écrits d'Assia Djébar : «Le Blanc de l'Algérie», «Loin de Médine», «Les nuits de Strasbourg» (ou la recherche du vivre-ensemble entre le «Moi» et l'«autre»), «Femmes algériennes dans leurs appartements», ainsi que «Nulle part dans la maison de mon père», un récit autobiographique dans lequel elle revient sur son enfance à Cherchell, son parcours et la relation privilégiée qu'elle entretenait avec son père.

Les professeurs d'université ont ensuite évoqué les différents champs culturels et intellectuels dans lesquels Assia Djébar évoluait, allant, outre la littérature, de l'histoire à la sociologie, de la critique littéraire et l'anthropologie, au théâtre et cinéma.

Ainsi, la critique littéraire qui a accompagné le riche parcours de cette écrivaine a été rappelée par les conférenciers, unanimes à estimer qu'Assia Djébar demeure une «figure majeure et emblématique des Lettres algériennes» et que son œuvre, «saluée pour sa polyphonie», mérite d'être célébrée «pour avoir restitué la mémoire nationale à travers un regard profondément algérien».

La conférence a ensuite été ouverte au débat avec l'assistance, permettant aux membres du Jury de la 8e édition du Grand prix Assia-Djébar du roman 2026, présents à cette rencontre, d'intervenir et de revenir sur une autre facette du parcours de l'écrivaine, avec le théâtre et le cinéma notamment.

Outre son président Hakim Miloud, le jury du 8e Grand prix Assia-Djébar est composé des membres suivants : le sociologue Mustapha Madi, le spécialiste en littérature populaire Hamid Bouhabib, l'écrivaine Maïssa Bey, le président de l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA), Cherif Meribai, l'écrivaine Meriem Guemache, la romancière Leïla Hamoutène, le poète Ahcene Mariche, le chercheur en langue amazighe Koussaïla Alik et le poète et traducteur Idir Belali.

Organisé depuis 2015 en hommage à la célèbre romancière algérienne Assia Djébar (1936-2015), ce Grand prix récompense la meilleure œuvre romanesque écrite en arabe, en amazighe et en français.

64E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Mise en service de plusieurs projets routiers dans plusieurs wilayas du pays

Plusieurs projets de développement et de maintenance du réseau routier ainsi que des ouvrages d'art seront réceptionnés et mis en service, outre le lancement de nouveaux projets dans plusieurs wilayas du pays, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Ainsi, la wilaya de Ghardaïa verra l'inauguration et la mise en service du dédoublement de la RN1 sur une distance de 10 km, ainsi que l'inauguration de la nouvelle pénétrante nord de la ville de Ghardaïa comprenant un pont.

La wilaya de Mila, quant à elle, verra la réception du projet de dédoublement de la route reliant la ville de Mila à l'autoroute Est-Ouest sur une distance de 10,4 km, en plus de la réalisation et de la maintenance du CW2, dans ses deux tronçons, sur une distance de 8 km, précise la même source.

Dans la wilaya de Djelfa, un tronçon de 4 km du projet de dédoublement de la RN1, reliant Djelfa à Hassi Bahbah, sera également mis en service, ajoute le communiqué.

Dans la wilaya d'In Salah, les projets de renforcement de la RN52, sur une distance de 9 km et d'entretien du CW143 sur une distance de 9,4 km seront réceptionnés.

La wilaya de Constantine connaîtra, pour sa part, la mise en service du projet de dédoublement et de modernisation de la RN79 sur une distance de 16 km, du projet de dédoublement de la RN27 sur une distance de 18,4 km reliant Constantine à la frontière de la wilaya de Mila, ainsi que du projet de dédoublement de la RN3 entre la localité d'El Guerrah et les frontières de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Pour sa part, la wilaya de Biskra enregistrera la réception de trois (3) projets portant sur le renforcement de la RN121 entre Zeribet El Oued et El Feïdh sur une distance de 18 km, le renforcement de la RN46 dans les communes de M'lili et d'Oumache sur une distance de 11 km, ainsi que le renforcement d'un tronçon de la RN3 sur une distance de 5 km dans les deux sens.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du renforcement des infrastructures de base, de l'amélioration des conditions de transport et de déplacement, ainsi que du soutien de développement socio-économique, conclut le communiqué du ministère.

LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE À KHENCHELA

Supervision de la mise en eau du barrage d'Oued Lazreg à Bouhmama

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza a supervisé, au cours d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Khenchela, l'opération de mise en eau du barrage d'Oued Lazreg, en cours de construction dans la commune de Bouhmama.

Après avoir écouté un exposé technique sur cet ouvrage hydraulique, réalisé dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela, et dont l'avancement des travaux atteint les 95%, M. Bouzegza a indiqué que l'inscription et la concrétisation de ce projet sont «venues en réponse aux attentes des agriculteurs de cette région, réputée pour sa production abondante de fruits, notamment de pommes».

Ce barrage constituera, dès sa mise en service, «un atout majeur pour le secteur de l'hydraulique dans la wilaya de Khenchela dès lors

qu'il contribuera à l'irrigation de la zone agricole de la plaine de Melakou, sur une superficie de l'ordre de 670 hectares», a souligné le ministre.

M. Bouzegza a salué les efforts de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), l'entreprise de réalisation (Cosider), ainsi que les bureaux d'études algériens qui ont «relevé le défi de mener à bien ce projet «majeur» en un temps record, grâce à une expertise et un savoir-faire algériens».

Le ministre a également indiqué, à cette occasion, que la mise en service «d'ici peu» du barrage d'Oued Lazreg «permettra de préserver les eaux souterraines de la région et de les stocker pour les générations futures, tout en réduisant le nombre de demandes d'autorisations de forage».

La capacité de stockage de ce barrage, lancé en travaux fin 2024, s'élève à plus de 2,67 millions de m³.

Sa réalisation au bout d'un délai de 19 mois a nécessité un investissement public de 5 milliards de dinars, a-t-on souligné à l'adresse du ministre.

M. Bouzegza devait poursuivre sa visite de travail dans la wilaya de Khenchela en inaugurant la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la commune de Babar et en s'enquérant de l'avancement des travaux de réalisation d'une autre STEP dans la commune de Chechar.

Le ministre de l'Hydraulique avait entamé dans la matinée une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Khenchela, au cours de laquelle il a assisté, au siège de la wilaya, à un exposé exhaustif sur le secteur des ressources en eau, avant de s'enquérir de l'avancement des travaux de réalisation d'un puits d'une profondeur de 800 m dans la zone de Begaga, dans la commune d'El Hamma.

TIZI OUZOU :

32.184 élèves bénéficient de la prime scolaire

Ce ne sont pas moins de 32.184 élèves qui ont bénéficié de l'allocation spéciale de scolarité ou prime scolaire de 5.000 DA accordée chaque année aux élèves nécessiteux, a-t-on appris de la Direction de l'action sociale et de solidarité (DASS) de la wilaya de Tizi Ouzou.

Pour le premier responsable de la DASS de la wilaya de Tizi Ouzou, Achour Mehanni, le ministère de tutelle «a dégagé une enveloppe de 160.920.000 DA, soit plus de 16 milliards de centimes, pour

répondre à cette demande».

Le même responsable, a indiqué, par ailleurs, que la commission chargée de validation des dossiers d'éligibilité à cette prime «a reçu 45.007 demandes qui ont été déposées auprès des services de l'agence de développement social au niveau des communes».

«De ce fait, 12.823 dossiers ont été rejetés conformément au décret exécutif n° 25-168 du 22 juin 2025 qui régit l'allocation spéciale de scolarité (prime scolaire)», a-t-il encore souligné.

«Pour bénéficier de l'allocation, l'élève doit être inscrit dans un établissement public d'enseignement général ou spécialisé et appartenir à une famille défavorisée avec des parents ou tuteurs ne disposant d'aucun revenu ou un revenu mensuel inférieur ou égal au SNMG», précise-t-il.

Quant à l'opération de virement aux comptes CCP des parents des enfants bénéficiaires, «elle a été finalisée et la prime de 5.000 DA virée aux comptes des intéressés qui ont été alimentés ce lundi. Si bien que dès ce mardi 30 juin 2026, elle

peut être retirée par les bénéficiaires», selon toujours le premier responsable de la DASS de la wilaya de Tizi Ouzou.

Outre le versement de cette pension, Mehanni il y aura aussi «l'acquisition de 3.800 trousseaux scolaires pour un montant de plus d'un milliard de centimes qui seront remis aux élèves nécessiteux du cycle primaire, des enfants aux besoins spécifiques pensionnaires des établissements spécialisés du secteur et ceux des classes intégrées dans le système éducatif traditionnel».

RASD

Une association s'alarme sur la situation d'un prisonnier politique sahraoui

Une association s'alarme sur la situation d'un prisonnier politique sahraoui, détenu dans la prison marocaine de Kenitra.

En effet, l'Association pour la protection des prisonniers sahraouis a reçu un rapport alarmant de la famille du détenu civil Mohamed El Bachir Boutenkiza, indiquant qu'il souffre depuis plusieurs jours d'hémorragies sévères et continues, entraînant une perte de sang importante et croissante. L'hémorragie persiste, provoquant une détérioration rapide de son état de santé, a rapporté l'agence de presse SPS.

Son état a nécessité son transfert à l'infirmerie de la prison centrale de Kenitra où le médecin de garde a diagnostiqué un cas critique et urgent, recommandant son transfert immédiat vers un hôpital externe pour des examens et un traitement nécessaire, afin d'arrêter l'hémorragie et lui sauver la vie. Cependant, le directeur de la prison a catégoriquement refusé de transférer le détenu, en violation flagrante de son droit aux soins médicaux et au mépris total de la gravité de son état qui ne tolère aucun délai, a précisé la même source.

Selon les informations recueillies par l'Association, le détenu Boutenkiza, qui souffre d'hémorragies continues, est alité, incapable de bouger, et présente une grande fatigue, des troubles de l'équilibre et des signes évidents d'émaciation. Ses fonctions vitales se détériorent rapidement, en raison de l'hémorragie persistante, d'après sa famille. L'Association pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines condamne cette négligence médicale délibérée et le refus administratif injustifié



de le transférer immédiat vers un hôpital externe.

Elle interpelle que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, le Comité international de la Croix-Rouge, les organisations humanitaires et de défense des droits humains internationales et régionales, les instances parlementaires internationales, les militants des droits humains et toutes les personnes de conscience, afin qu'ils interviennent d'urgence et immédiatement pour sauver la vie du

prisonnier civil sahraoui, Mohamed Bachir Boutenkiza, et qu'ils œuvrent à son transfert vers un établissement médical hors de la prison pour qu'il puisse recevoir les soins nécessaires, afin de stopper l'hémorragie et de stabiliser son état de santé.

Enfin, l'Association demande également une enquête sur les responsabilités juridiques et morales liées à cette grave négligence médicale et administrative.

LA STB PREMIÈRE
BANQUE PUBLIQUE
EN TUNISIE CERTIFIÉE
AML 30001
**Distinction
internationale
en matière
de lutte contre
le blanchiment
d'argent**

La Société Tunisienne de Banque (STB) a été officiellement honorée lors d'une cérémonie organisée à Euronext Paris, haut lieu de la finance internationale, à l'occasion de l'obtention de la certification AML 30001, référence mondiale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Cette distinction internationale, délivrée à l'issue d'un audit rigoureux réalisé par un organisme certificateur accrédité (COFICERT), atteste de la conformité du dispositif de sécurité financière de la STB aux meilleures pratiques et standards internationaux en matière de conformité et de gestion des risques financiers. Cette certification est l'aboutissement d'un vaste programme de transformation engagé depuis plus de trois ans par la banque. Cette démarche stratégique a mobilisé l'ensemble des acteurs concernés autour d'un objectif commun : renforcer durablement la transparence et l'intégrité des transactions financières, un enjeu fondamental pour une banque publique, nationale et responsable, pleinement engagée dans sa mission de soutien à l'économie et de préservation de la confiance du public. Au cours de cette période, la STB a entrepris d'importants chantiers visant à : consolider son dispositif de sécurité financière, renforcer sa gouvernance et ses mécanismes de contrôle, moderniser ses outils de prévention et de détection des risques et développer une culture de conformité à tous les niveaux de l'organisation. À travers cette reconnaissance internationale, la STB réaffirme son engagement constant en faveur de la transparence, de l'éthique, de l'intégrité et de l'excellence opérationnelle. Elle confirme également sa volonté de se conformer aux standards internationaux les plus exigeants, tout en renforçant la confiance de ses clients, partenaires, investisseurs et autorités de supervision. L'obtention de la certification AML 30001 constitue une étape stratégique majeure dans la trajectoire de modernisation de la STB. Elle positionne la Banque parmi les institutions financières les plus engagées dans la lutte contre la criminalité financière et illustre sa détermination à promouvoir les meilleures pratiques de conformité au service d'un système financier plus sûr, plus transparent et plus résilient.

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION DU CHEPTEL 2025-2026 EN MAURITANIE

Ouverture d'un atelier d'évaluation à Tiguent

Le ministre de l'Élevage, M. Sid'Ahmed Ould Mohamed, accompagné du wali du Trarza, M. Ahmedna Ould Sidebbe, a présidé, à Tiguent, relevant du Département de Mederdra, l'ouverture d'un atelier consacré à l'évaluation de la campagne nationale de vaccination du cheptel pour l'exercice 2025-2026, en plus de la préparation de la campagne 2026-2027. Cet atelier, de deux jours, réunit les dirigeants et les maires de la wilaya du Trarza, des représentants de la Fédération nationale de l'élevage, des associations pastorales ainsi que plusieurs cadres du ministère du ministère.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a souligné que le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, accorde une attention particulière au secteur de l'élevage comme en témoigne la mise en place des infrastructures nécessaires, en plus de moyens logistiques et financiers destinés à assurer son développement.

Il a ajouté que le secteur de l'élevage avait souffert, durant les années passées, d'un manque d'attention, mais que les efforts consentis pour sa relance ont permis d'accroître la production de lait et de viande, affirmant que son département continue d'encourager les initiatives visant à améliorer la productivité du cheptel.

Le ministre a indiqué que les difficultés liées au déficit de pâturages, auxquelles ont été confrontés les éleveurs habitués à pratiquer la transhumance vers les régions orientales au cours de la saison en cours, ont été surmontées grâce au forage de plus de 70 puits artésiens et à la mise à disposition d'aliments de bétail sur les marchés nationaux à des prix accessibles, ajoutant que les efforts déployés pour lutter contre les maladies animales à fort impact économique, notamment la peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine, ont enregistré des résultats très positifs, tout en insistant sur la nécessité d'un usage rationnel des médicaments vétérinaires afin de préserver la qualité des produits d'origine animale et de renforcer leur compétitivité sur les marchés extérieurs.

Il a précisé que la précédente campagne nationale avait permis de vacciner huit millions

de têtes de petits ruminants contre la peste et trois millions de têtes contre la péripneumonie contagieuse bovine, précisant que la wilaya du Trarza dispose d'importantes potentialités agricoles appelant les éleveurs à les exploiter de manière optimale afin de contribuer au développement de la production animale.

De son côté, l'adjoint au maire de la commune de Tiguent, M. Mokhtar Ould Aidelha, a indiqué que cet atelier constitue une étape importante pour évaluer les résultats obtenus et identifier les principaux défis et contraintes rencontrés lors des campagnes de vaccination.

A son tour, le secrétaire général de la Fédération nationale de l'élevage, M. Yacoub Ould Abdallah, s'est félicité du niveau de partenariat et de coordination entre le ministère de l'Élevage et la Fédération, saluant les efforts du département ainsi que des autorités administratives qui ont contribué au succès de la précédente campagne de vaccination du cheptel.

Le secrétaire général du Rassemblement national des associations pastorales, M. Enne Salem Ould El Hadj, a, quant à lui, salué les importantes ressources humaines et logistiques mobilisées par l'État pour assurer la réussite des

campagnes de vaccination du bétail, mettant en exergue la gratuité des vaccins et leur rôle dans l'amélioration de la santé du cheptel national.

Le programme de l'atelier comprend des exposés spécialisés portant sur la stratégie nationale de développement de l'élevage, la campagne nationale de vaccination du cheptel 2025-2026, les défis rencontrés lors de sa mise en œuvre au niveau régional, ainsi que la présentation des résultats de la campagne par wilaya, du rapport technique, des résultats du programme de contrôle de la qualité des vaccins durant la précédente campagne, de la situation des approvisionnements en vaccins et du stock national, sans oublier la feuille de route de la campagne nationale de vaccination du cheptel pour la saison 2026-2027.

À l'issue de la cérémonie d'ouverture, le ministre de l'Élevage, accompagné du wali du Trarza, a présidé une réunion regroupant les autorités administratives et les maires des départements de la wilaya, consacrée à l'évaluation des résultats de la précédente campagne de vaccination du cheptel et la mise en place des dispositions nécessaires pour assurer le succès de la prochaine campagne.

AL-KOUFRA, EN LIBYE :

Préparation de la première foire du patrimoine et du livre depuis 40 ans

La ville de Koufra, dans le sud-est de la Libye, se prépare à accueillir la deuxième édition de sa Foire du patrimoine et du livre, dans un format élargi. L'événement devrait ouvrir ses portes le 23 juillet, suscitant un intérêt croissant de la part des communautés culturelles et littéraires. Rashid Rafea Saeed, responsable du comité préparatoire de l'exposition, a déclaré que les préparatifs se déroulaient sans accroc et conformément aux normes d'organisation les plus exigeantes. Cet événement de trois jours s'inscrit dans le prolongement de l'initiative culturelle « Apportez un livre, repartez avec un livre », qui vise à promouvoir la lecture et le partage des connaissances dans la région. Saeed a décrit l'exposition comme un événement marquant pour Koufra, soulignant qu'il s'agira de la première foire du patrimoine et du livre de la ville depuis quatre décennies. « L'exposition vise à allier patrimoine culturel, livres et littérature de manière à renforcer l'identité nationale et à promouvoir la culture et le savoir », a-t-il déclaré à l'agence de presse libyenne. Les organisateurs affirment que l'événement offrira une plateforme d'échange d'idées et de présentation des travaux aux écrivains, chercheurs, passionnés de patrimoine et institutions culturelles. L'exposition devrait également encourager une plus grande implication du public dans la découverte du riche patrimoine culturel et historique de la Libye. D'après le comité d'organisation, le programme officiel de l'exposition sera annoncé dans les prochains jours. Il devrait comprendre une série de séminaires, de débats culturels et d'activités connexes visant à mettre en valeur le patrimoine intellectuel et culturel de la Libye. Saeed a invité les institutions culturelles, les auteurs, les artistes et les personnes intéressées par le patrimoine et la littérature à participer à l'événement et à contribuer à son succès. Cette exposition s'inscrit dans le cadre d'efforts plus larges visant à relancer les activités culturelles dans les régions méridionales de la Libye et à renforcer le rôle des livres et des initiatives patrimoniales dans la promotion de la cohésion sociale et la préservation de l'identité nationale.

Toutes les dispositions prises pour la réussite de l'opération électorale

Toutes les dispositions ont été prises pour la réussite de l'opération électorale pour les législatives du 2 juillet, tant bien au niveau national qu'à l'étranger, a indiqué hier, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane.

Toutes les dispositions nécessaires ont été prises afin d'assurer le bon déroulement du scrutin pour les élections législatives le 2 juillet car nous voulons que ce vote soit un moment de fête, de convivialité et de respect entre tous les intervenants dans le processus électoral", a indiqué M. Khelfane, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale.

Il a ainsi assuré que des "moyens humains et matériels importants ont été mobilisés pour ce rendez-vous, mettant en avant "les efforts déployés par les institutions concernées, notamment les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Communication, de la Santé ainsi que les différents corps de sécurité, qui travaillent en coordination permanente avec l'ANIE".

S'agissant du déroulement du scrutin, il a fait savoir que "des prolongations d'horaires pourraient être décidées le jour du vote, jusqu'à 20 heures si les circonstances l'exigent, afin de permettre aux électeurs encore présents dans les centres de vote d'accomplir leur devoir électoral".

Concernant le corps électoral en Algérie, il a relevé que plus de 7 millions d'électeurs ont entre 25 et 40 ans, alors que plus de 2000 femmes sont candidates", ce qui traduit, a-t-il



ajouté, "un rajeunissement de la classe politique à travers la présence de jeunes candidats à la députation.

Abordant le vote de la communauté nationale à l'étranger qui a débuté samedi dernier, il a assuré que "l'opération se déroule dans 129 centres de vote au niveau de 122 représentations diplomatiques et consulaires, regroupant 433 bureaux de vote à travers le monde, encadrés par plus de 3 000 agents", soulignant que "les premiers jours de vote se sont déroulés dans des conditions normales, malgré les fortes chaleurs enregistrées dans certains pays d'Europe".

Rappelant que le corps électoral de la diaspora compte 854.285 électeurs répartis sur 8 circonscriptions couvrant l'Europe, l'Afrique, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient, il a précisé que la nouveauté introduite de ces législatives réside dans l'augmentation du nombre de sièges réservés aux Algériens de l'étranger qui passe de 8 à 12.

S'agissant du vote des bureaux itinérants, destiné aux populations nomades des wilayas du Grand Sud, M. Khelfane a indiqué que "134 bureaux ont été répartis sur les 15 wilayas concernées, lesquelles totalisent près de 31.000 électeurs".

"Ce n'est plus le citoyen qui se déplace vers l'urne, mais l'urne qui va à sa rencontre afin de rapprocher le vote du citoyen. Nous allons encore plus loin en rejoignant directement nos concitoyens nomades", a-t-il indiqué, faisant observer que "ces bureaux itinérants enregistrent généralement les taux de participation les plus élevés, parfois proches de 100 %".

Interrogé sur le bilan de la campagne électorale, il a exprimé sa "satisfaction" quant au "climat serein et

respectueux l'ayant caractérisée", assurant que "l'ANIE veille au respect des dispositions de la Constitution et de la Loi électorale, notamment l'interdiction de tout discours de haine, de discrimination ou portant atteinte aux constantes nationales".

Il a toutefois relevé que "des mises en demeure et saisines de la justice ont été engagées dans des cas limités de dépassement", précisant qu'"une commission réunissant des magistrats, des juristes, des enseignants universitaires, des spécialistes en informatique et des journalistes relevant de l'ANIE était chargée du suivi permanent des contenus diffusés".

Commentant l'aspect lié au financement de la campagne, M. Khelfane a rappelé que "la lutte contre la corruption et l'argent sale est une priorité inscrite dans la Constitution et dans la loi électorale", affirmant qu'"il est hors de question que l'argent sale investisse le champ politique ou influence la volonté des électeurs".

A ce propos, il a souligné que les partis politiques et les listes indépendantes "sont tenus de présenter les justificatifs de leurs dépenses, la traçabilité étant un élément fondamental", assurant que "la commission chargée du contrôle des dépenses électorales poursuivra son travail pendant plusieurs mois après la proclamation définitive des résultats".

GRATUITÉ DU TRANSPORT SUR L'ENSEMBLE DES LIGNES DE L'ETUSA POUR FACILITER LE DÉPLACEMENT DES ÉLECTEURS

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, hier, que les services de trans-

port sur l'ensemble des lignes de son réseau seront gratuits durant la journée du jeudi 2 juillet, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud.

Cette mesure vise à permettre aux citoyennes et aux citoyens de se déplacer aisément vers les centres de vote afin d'accomplir leur devoir national et de participer aux élections législatives prévues jeudi, indique l'ETUSA dans un communiqué.

L'ETUSA a ajouté avoir mobilisé l'ensemble de ses équipes de terrain afin d'assurer le bon déroulement des dessertes et de répondre aux besoins de déplacement à l'occasion de cette importante échéance électorale.

1380 BUREAUX DE VOTE PRÊTS À ACCUEILLIR 548.166 ÉLECTEURS À BOUIRA

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, dans la wilaya de Bouira, pour assurer le bon déroulement des élections législatives au niveau des 1380 bureaux de vote prêts à accueillir les 548.166 électeurs, a indiqué, mercredi, le coordinateur local de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Nouredine Amiar.

En prévision du scrutin du 2 juillet, M. Amiar a affirmé que, sur le plan des préparatifs, "tout est fin prêt" pour le bon déroulement du scrutin dans la wilaya de Bouira.

Le responsable a ajouté que les 289 centres et 1380 bureaux de vote "sont prêts à accueillir les 548.166 électeurs inscrits à travers les différentes communes", assurant que "toutes les conditions sont réunies pour que ce scrutin se déroule dans la sérénité".

A Bouira, 14 listes parti-

sanés et deux listes indépendantes participent à ce scrutin, qui suscite l'intérêt de la population locale, appelée à choisir ses représentants au sein de la future Assemblée populaire nationale.

DÉBUT DU VOTE AVANCÉ DE 24 HEURES DANS CERTAINES WILAYAS DU SUD

Les opérations de vote pour les élections législatives du 2 juillet ont débuté hier, à travers les bureaux itinérants dans certaines wilayas du Sud, où le scrutin est avancé, règlementairement, de 24 heures.

Dans la wilaya d'El-Meghaïer, le scrutin a débuté au niveau de l'unique bureau itinérant désigné pour couvrir les zones éloignées.

La caravane de ce bureau itinérant a pris le départ de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et doit couvrir les zones éparses telles que Berkadjia et Azzerik, selon l'ANIE.

Ce bureau dessert un corps électoral estimé à 237 électeurs et est supervisé par sept (7) encadreurs.

Les moyens logistiques et organisationnels nécessaires ont été mis en place pour garantir l'accès du staff électoral aux zones d'habitation éloignées et permettre à leurs électeurs d'exercer leur droit civique dans de bonnes conditions.

La wilaya d'El-Meghaïer recense, dans son ensemble, un corps électoral de 99.804 électeurs portés sur les listes de 53 centres électoraux, coiffant 247 bureaux de vote répartis sur l'ensemble du territoire de la wilaya, sous la supervision de 1.994 encadreurs.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Dans la wilaya d'El-Oued, le scrutin, avancé de 24 heures, concerne onze (11) bureaux itinérants déployés à travers trois (3) communes (Miyeh-Ouensa, Oued El-Allenda et Hassi-Khelifa).

Dans la wilaya d'Adrar, les électeurs ont également commencé à voter dans quatre bureaux de vote itinérants répartis dans quatre communes.

Ces bureaux regroupent un total de 1.771 électeurs et sont déployés à travers les communes de Tsabit, Sebaa, Timi et Reggane, a fait savoir le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Mustapha Gaceb.

Après avoir voté, plusieurs électeurs des wilayas du Sud ont exprimé leur joie d'avoir accompli leur devoir et exercé leur droit constitutionnel, lors de ces législatives considérées comme une étape importante dans la consolidation de la démocratie participative et la consécration de la volonté du peuple de s'impliquer dans la prise de décision.

Pour rappel, le scrutin avait débuté lundi dernier, avancé de 72 heures, dans plusieurs wilayas du Grand Sud, telles que Ouargla, Tamanrasset, Illizi, Djanet et In-Guezzam, puis hier mardi, 48 heures avant le scrutin, dans certaines wilayas comme El-Oued, Illizi et Timimoun.

Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, en coordination avec les collectivités locales, pour assurer le bon déroulement de l'opération. Celle-ci a été précédée de rencontres de sensibilisation sur la participation à ce scrutin.

FORMATION DE PLUS DE 980 ENCADREURS DES ÉLECTIONS À EL-MENIAA

Un total de 981 encadreurs du scrutin des législatives du 2 juillet ont bénéficié de sessions de formation dans la wilaya d'El-Meniaa, dans le but d'assurer le bon déroulement de l'opération électorale, a-t-on appris hier, auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Les agents ayant bénéficié de cette formation pour l'encadrement de 24 centres électoraux et 123 bureaux de vote, prévus au niveau des communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal, ont eu



des explications sur les différents volets et procédures organisationnels du scrutin, la gestion des bureaux, l'accueil et l'orientation des électeurs, le dépouillement et l'établissement des procès-verbaux, selon les dispositions organiques liées à la loi électorale.

Le coordinateur de l'ANIE d'El-Meniaa, M. Zakzak Sidi, a précisé que ces sessions de formation, organisées dans le cadre des préparatifs des élections menées par l'ANIE, ont permis aux bénéficiaires de prendre connaissances des différentes procédures liées au scrutin, notamment le respect des dispositions réglementaires et organisationnelles, ainsi que des principes de neutralité, de transparence et de probité de l'opération électorale.

En outre, les conditions humaines et matérielles nécessaires au bon déroulement du scrutin ont été mobilisées pour permettre aux 45.651 électeurs inscrits dans la wilaya de s'acquiescer de leur devoir électoral.

Les membres de la communauté nationale en Egypte continuent d'affluer vers le bureau de vote d'Alexandrie

L'opération de vote de la communauté nationale résidant en République arabe d'Egypte, au titre des législatives du 2 juillet, se poursuit, mercredi, pour la deuxième journée consécutive, dans des conditions organisationnelles et logistiques rigoureuses.

Le bureau de vote de la ville d'Alexandrie enregistre une affluence notable de citoyens désireux d'accomplir leur devoir national, où, à l'instar du bureau du Caire, tous les moyens ont été mobilisés au profit des membres de la communauté nationale afin de garantir le bon déroulement de l'opération électorale, notamment en termes d'encadrement du bureau de vote ou de la mise à disposition des moyens organisationnels et techniques permettant aux électeurs d'exercer leur droit de vote dans les meilleures conditions.

L'opération de vote se poursuivra jusqu'à jeudi, au niveau de deux bureaux de vote, le premier situé au siège de l'ambassade d'Algérie au Caire, comprenant 1.611 inscrits, tandis que le second, à Alexandrie, compte 228 inscrits, et ce, de 8h à 20h.

Au cours de la première journée du scrutin, les membres de la communauté nationale se sont rendus, en grand nombre, aux deux bureaux de vote du Caire et d'Alexandrie, venant de différents gouvernorats d'Egypte, afin de choisir leurs représentants au Parlement, en dépit des distances parcourues et des fortes chaleurs, avec une présence importante des familles, accompagnées de leurs enfants, afin de renforcer chez eux l'esprit national.

Pour rappel, le nombre

d'électeurs inscrits au centre de vote en Egypte est de 1.839 (1.611 au bureau du Caire et 228 au bureau d'Alexandrie), sur un total de 30.727 électeurs dans la 4e zone qui couvre le continent africain, et de 854.785 électeurs de la communauté algérienne à l'étranger, sur un total de 24.727.041 électeurs inscrits au niveau national.

UNE AMBIANCE FAMILIALE IMPRÈGNE LE PROCESSUS DE VOTE EN BELGIQUE

Pour la quatrième journée consécutive, les membres de la communauté nationale établie en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg continuent d'accomplir leur devoir électoral dans le cadre des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, dans une ambiance familiale qui reflète l'attachement indéfectible des Algériens à leur mère patrie et met en exergue leur conscience ainsi que leur sens civique lors de telles échéances.

A cet égard, les bureaux de vote des villes de Mons, Charleroi et Bruxelles ont enregistré une affluence remarquable d'électeurs, notamment durant l'après-midi, transformant ainsi les centres de vote en des espaces de rencontre pour les familles algériennes, une image qui traduit fidèlement les sentiments d'appartenance à la patrie et de nostalgie envers elle, en dépit de la distance.

Plusieurs membres de la communauté algérienne ont souligné, dans des déclarations accordées à l'APS à l'issue de leur vote, que leur participation à ce rendez-vous électoral majeur concrétise leur ferme volonté de prendre part à la prise de décision, en choisissant leurs représentants à l'Assemblée populaire nationale (APN) à même de transmettre leurs propositions et leurs aspirations.

Au niveau du siège du Consulat général d'Algérie à Bruxelles, reconverti en bureau de vote, Mme Sadjia Boubekeur, établie en Belgique depuis 30 ans, a indiqué qu'elle n'a manqué aucun rendez-vous électoral, par conviction profonde que l'accomplissement de ce devoir constitue "un mes-

sage de fidélité envers les Chouhada et les Moudjahidine qui se sont sacrifiés pour le recouvrement de la souveraineté nationale".

Dans la ville de Mons, située à environ 65 km de Bruxelles, le jeune Ben Ahmed Mohamed, drapé de l'emblème national, a accompli son devoir électoral, affirmant qu'il avait pour coutume d'accompagner ses parents dans les centres de vote lors de ces échéances, mais qu'il participe aujourd'hui activement à l'édification de son pays.

Au bureau de vote de la ville de Charleroi, Mme Mehtal Hayat et ses enfants Karim, Nabil et Ismaïl ont également accompli leur devoir électoral, dans une atmosphère de liesse mêlant "la fierté de la patrie et les sentiments de nostalgie pour la terre des ancêtres", comme l'a exprimé Mme Hayat.

Pour sa part, Yahia Cherif Karim a relevé que, "malgré l'éloignement géographique de la mère patrie, il suit de manière continue l'actualité en Algérie", saluant à ce titre "les réalisations accomplies ces dernières années" dans de nombreux domaines, notamment en ce qui concerne la création de nouvelles wilayas, l'inauguration de la mine de Gara Djebilet, ainsi que d'autres acquis ayant touché les différentes franges de la société, y compris les membres de la communauté nationale à l'étranger.

Il convient de rappeler que le corps électoral à l'étranger s'élève à 854.285 électeurs répartis sur 8 zones géographiques à travers le monde, avec douze (12) sièges parlementaires réservés à la représentation de la communauté nationale établie à l'étranger, suite à la réorganisation des circonscriptions électORALES selon la densité démographique.

Le corps électoral national pour les législatives de 2026 compte 24.727.041 électeurs, dont 23.872.756 à l'intérieur du pays et 854.285 à l'étranger, répartis sur 63.385 bureaux de vote en Algérie et 439 bureaux à l'étranger, à travers 129 centres de vote.



LE QUOTIDIEN D'ORAN

DES DONNÉES FIABLES ET ACTUALISÉES SUR LE SECTEUR

Le Système national d'information agricole lancé

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid a présidé, lundi à Alger, le lancement du Système national d'information agricole, visant à fournir des données fiables et actualisées sur le secteur, en vue de renforcer la gouvernance et de soutenir la prise de décision aux niveaux central et local, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du secteur agricole pour l'année 2026, notamment en ce qui concerne la modernisation et la numérisation.



de la gestion approximative à la gestion scientifique et rationnelle fondée sur des données fiables".

Ce système repose sur la collecte, la gestion et la sécurisation des données relatives aux différentes fonctions et domaines liés à l'activité agricole, permettant à l'administration de mettre à jour ces données, depuis leur collecte, traitement et analyse, jusqu'à leur exploitation pour soutenir la prise de décision, précise le communiqué. Le système dont le déploiement s'effectuera progressivement à travers plusieurs étapes, comprend un tableau de bord central destiné aux responsables au niveau central, et des interfaces opérationnelles dédiées aux directions des Services agricoles et des subdivisions agricoles, ajoute le ministre. La première version du Système national d'information agricole comprend un module destiné au suivi de la campagne de moisson-battage, permettant la saisie et l'analyse des données quotidiennes relatives au déroulement de la campagne, le traitement des problématiques enregistrées sur le terrain, notamment le manque de moissonneuses-batteuses. Le sys-

tème permettra également aux producteurs de céréales non titulaires de la carte d'agriculteur, de commercialiser et de déposer leurs récoltes dans les centres de stockage de l'Office, selon le ministère. Ce module permet "de suivre les superficies récoltées selon les régions et les cultures, et la production réalisée grâce à l'intégration des données de terrain, mais aussi de fournir des indicateurs et des statistiques précis contribuant à une prise de décision appropriée en temps voulu", lit-on dans le communiqué. D'autres modules et fonctionnalités seront progressivement généralisés dans le cadre de ce système, notamment le registre national de l'agriculture, qui constituera une base de données de référence fiable pour l'orientation et le suivi, et le registre foncier agricole, permettant de recenser et de suivre les différents périmètres agricoles, un système de gestion du cheptel pour le suivi des effectifs des troupeaux et des programmes de vaccination, ainsi qu'un système de suivi des programmes de soutien agricole destiné à assurer le suivi des crédits alloués, à mesurer les taux de mise

en œuvre des programmes et à suivre les bénéficiaires. Parmi les modules de ce système figurent un système de gestion des intrants agricoles, destiné à garantir le suivi de l'approvisionnement et de la distribution des semences et des engrais, ainsi que les niveaux des stocks à l'échelle nationale, une plateforme unifiée de financement agricole pour le suivi des programmes de crédit, et l'évaluation des indicateurs de performance financière, un module dédié au système d'assurance agricole pour le suivi du niveau de couverture et d'évaluation de la protection contre les risques, un système de régulation des marchés permettant de suivre les prix de gros et de détail selon les produits, en sus d'un système de suivi des ressources hydriques et des changements climatiques, assurant le contrôle du niveau de remplissage des principaux barrages. Le système d'information comprend, en outre, un module consacré à la pêche et à l'aquaculture, destiné au suivi de la production halieutique nationale, de l'évolution de la flotte de pêche et de l'extension des fermes aquacoles, un système dédié aux ressources forestières et à l'environnement pour suivre l'évolution du couvert forestier et évaluer les risques d'incendies de forêt, un système de veille et de suivi des risques stratégiques, notamment ceux liés à la sécurité alimentaire, aux épidémies et à la sécheresse, outre un portail numérique unifié pour la gestion des différentes procédures administratives relevant du secteur de l'agriculture, garantissant la simplification des services et la numérisation de leur processus", conclut le communiqué.

L'EXPRESS
IANOR

Lancement du programme de formation

L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) présente son programme de formation pour le mois de Juillet 2026, conçu pour accompagner les entreprises dans le renforcement de leurs compétences, l'amélioration de leurs performances et leur conformité aux normes nationales et internationales. Au cours de ce mois, plusieurs thématiques stratégiques seront proposées, notamment : le système de management de la qualité selon la norme NA ISO 9001:2015, la normalisation et la veille normative, la gestion des risques des dispositifs médicaux selon l'ISO 14971:2019, le management de la qualité automobile selon l'IATF 16949:2016, les audits des systèmes de management selon l'ISO 19011:2026, le système de management environnemental selon la nouvelle version ISO 14001:2026, le management des organismes d'éducation selon l'ISO 21001:2025, le management des risques selon la norme NA ISO 31000:2018/AMD1:2024 ainsi que la sécurité des denrées alimentaires selon l'ISO 22000:2018/AMD1:2024. «Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant. Nous invitons les responsables qualité, HSE, les professionnels du secteur médical et automobile, les auditeurs internes, les responsables environnement, les cadres des organismes d'éducation, les managers et les cadres d'entreprise à réserver leur place et à profiter de ce programme riche et diversifié indique l'IANOR dans un communiqué.

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

EXPOSITION D'ARTISTES DANOIS À LA GALERIE RACIM

Où le dialogue entre deux histoires artistiques

La galerie Racim, à Alger, accueille jusqu'au 9 juillet une exposition qui met en lumière un pan méconnu des échanges culturels entre le Danemark et l'Afrique du Nord. Intitulée « Artistes danois dans la lumière d'Afrique du Nord », cette manifestation réunit une sélection d'œuvres inspirées par les voyages de peintres danois en Algérie et en Tunisie, entre la fin du XIXe siècle et les années 1950. Fruit d'une collaboration entre l'Ambassade du Royaume du Danemark en Algérie, la Wilaya d'Alger et le Willumsens Museum, l'exposition est placée sous le commissariat de Beya Benamane. Au-delà de la découverte artistique, elle propose une réflexion sur le regard porté par ces créateurs européens sur une région alors marquée par la présence coloniale. Présentée lors d'un vernissage en présence de l'ambassadrice du Danemark en Algérie, Katrine From Høyer, et du wali délégué de Sidi M'hamed, Abdelmalek Zidi, cette initiative culturelle entend rapprocher les publics autour d'un patrimoine artistique rarement exposé en Algérie.

DES ŒUVRES INSPIRÉES PAR LA LUMIÈRE ET LES PAYSAGES NORD-AFRICAINS

Le parcours rassemble 58 reproductions d'œuvres, parmi lesquelles des peintures,

des pastels, des croquis ainsi qu'un carnet de dessins. Cette sélection permet de découvrir le travail de plusieurs artistes danois qui ont puisé leur inspiration dans les paysages, les villes et les scènes de vie du Maghreb. Parmi eux figurent Jens Ferdinand Willumsen, Agnete Therkildsen, Olivia Holm-Møller, Theodor Philipsen ou encore Ernst V. Brandt et Ejler Bille. Chacun livre une interprétation personnelle de l'Afrique du Nord, influencée par sa sensibilité et son époque. Les visiteurs traversent ainsi une diversité d'approches artistiques, allant du dessin d'observation à des compositions plus libres, où la couleur et la lumière occupent une place essentielle.

WILLUMSEN, FASCINÉ PAR L'ALGÉRIE

L'exposition réserve une attention particulière à Jens Ferdinand Willumsen, considéré comme l'un des grands représentants du modernisme danois. Ses séjours en Tunisie, puis en Algérie, ont profondément marqué son parcours artistique. Lors de son voyage en Algérie en 1931, le peintre réalise une série de croquis à Oran qui témoignent de son intérêt pour la vie quotidienne. Les rues animées, les cafés, les bâtiments, les vêtements traditionnels et les rassemblements populaires deviennent

autant de sujets qu'il retranscrit avec une grande attention. Séduit par la puissance de la lumière méditerranéenne et les contrastes de couleurs, Willumsen trouve dans les paysages algériens une nouvelle source d'inspiration qui influencera durablement son œuvre.

ENTRE ADMIRATION ARTISTIQUE ET REGARD CRITIQUE

L'exposition ne se limite toutefois pas à présenter de belles images. Elle invite également les visiteurs à s'interroger sur le contexte dans lequel ces œuvres ont été réalisées. Selon la commissaire Beya Benamane, ces créations reflètent certes l'émerveillement des artistes face aux paysages et aux habitants d'Afrique du Nord, mais elles traduisent aussi une vision façonnée par les codes orientalistes qui dominaient alors une partie de la création occidentale.

En présentant ces œuvres aujourd'hui en Algérie, le regard change de perspective. Les tableaux et les dessins deviennent autant de témoignages permettant d'interroger les représentations héritées de la période coloniale, ainsi que les imaginaires qui continuent parfois d'influencer notre perception de cette région. Pour la commissaire, il est essentiel de rappeler que

l'Afrique du Nord ne peut être réduite à un simple décor exotique ou à une source d'inspiration pour des artistes étrangers. Elle constitue un espace riche de son histoire, de ses cultures, de ses résistances et de la diversité de ses mémoires.

QUAND L'ART NOURRIT LE DIALOGUE ENTRE LES PEUPLES

À travers cette exposition, la galerie Racim propose bien davantage qu'une rétrospective artistique. Elle ouvre un espace de dialogue où l'esthétique rencontre l'histoire et où les œuvres deviennent le point de départ d'une réflexion sur les échanges culturels entre l'Europe et l'Afrique du Nord. Cette coopération entre les institutions algériennes et danoises rappelle également que l'art peut contribuer à mieux comprendre les relations entre les peuples, en revisitant les archives du passé avec un regard contemporain.

Jusqu'au 9 juillet, les visiteurs ont ainsi l'occasion de découvrir des œuvres rarement présentées en Algérie tout en portant un regard nouveau sur la manière dont le pays a été observé, interprété et représenté par des artistes venus du Nord de l'Europe. Une invitation à apprécier la qualité esthétique de ces créations, sans perdre de vue le contexte historique dans lequel elles ont vu le jour.

PALESTINE OCCUPÉE

L'occupation sioniste intensifie ses arrestations en Cisjordanie

Le Club des prisonniers palestiniens a rapporté que les forces d'occupation israéliennes ont arrêté au moins 20 Palestiniens en Cisjordanie, y compris à Jérusalem, entre mardi soir et mercredi matin.

Le club a précisé que parmi les personnes arrêtées figuraient cinq femmes originaires de Ramallah, Naplouse et Hébron, ainsi qu'un journaliste de Bethléem. Le Club des prisonniers a souligné que l'occupation continue d'intensifier ses opérations d'arrestation et d'interrogatoires sur le terrain à un rythme accéléré depuis le génocide, ciblant différents segments de la société palestinienne dans le cadre d'une politique de punition et de représailles collectives. Dans le même contexte, le club a souligné que les femmes sont de plus en plus ciblées par le biais de campagnes d'arrestations continues, y compris des arrestations en tant qu'otages, des raids nocturnes sur les domiciles et des méthodes d'interrogatoire brutales, en plus de l'augmentation des arrestations basées sur ce que l'occupation prétend être une « incitation » via les médias sociaux, ce qui indique une dangereuse escalade dans laquelle l'arrestation de femmes est utilisée comme moyen de pression et de punition collective, alors que le nombre de prisonnières dans les prisons de l'occupation est passé à (99) prisonnières. Le nombre de journalistes détenus dans les prisons israéliennes s'élève désormais à 42, dont deux victimes de disparition forcée. Le Club des prisonniers palestiniens a constaté que les autorités d'occupation israéliennes poursuivent leurs campagnes d'arrestations quotidiennes



en Cisjordanie, conformément à une politique systématique et constante. Depuis la guerre de 1948, plus de 24 000 arrestations ont été recensées. Cette escalade intervient dans un contexte d'extension continue des politiques d'arrestation et d'interrogatoires sur le terrain, ciblant divers segments de la société palestinienne, notamment les femmes, les enfants et les prisonniers libérés.

VANDALISME DES COLONS ISRAËLIENS DANS LA RÉGION

D'autre part, des colons ont commencé hier à établir un nouveau poste de colonisation sur les terres de la ville de Kafr Ra'i, au sud-ouest de Jénine. Des colons ont installé plusieurs caravanes sur des terres palestiniennes dans le village d'Umm Safa, au nord de Ramallah, hier. Des sources locales ont indiqué à l'agence de presse Wafa que les colons avaient placé les caravanes près d'habitations palestiniennes au sommet du Jabal al-Ras, à Umm Safa, dans le but de s'approprier les terres. De plus, des colons ont bloqué des routes avec des pierres et tagué des slogans racistes à Wadi Sa'ir, au nord-est d'Hébron, dans le sud de la Cisjordanie. Un correspondant de l'agence de presse Wafa à Hébron a rapporté qu'un certain nombre de colons d'un

avant-poste établi il y a environ un an et demi sur des terres palestiniennes à Wadi Sa'ir ont bloqué des routes et tagué des slogans racistes et haineux sur les murs.

DANGER DES PLANS DE COLONISATION EN CISJORDANIE POUR ANNULER LES ACCORDS D'OSLO

Par ailleurs, la présidence palestinienne a mis en garde contre le danger des plans de colonisation préparés par les mouvements de colonisation en Cisjordanie avec le soutien et l'encouragement du gouvernement d'occupation israélien, qui vise à saisir 100 points dans toute la Cisjordanie pour annuler les accords d'Oslo. La présidence a déclaré que ces plans représentent une escalade dangereuse et la poursuite de la politique d'annexion et de colonisation, une violation flagrante du droit international et des résolutions de légitimité internationale, ainsi qu'une insistance de la part de l'extrême-droite pour que le gouvernement d'occupation doit détruire toute chance de parvenir à la paix et à la stabilité. Elle a ajouté que le gouvernement d'occupation continue sa politique d'imposer des sanctions sévères sur les terres palestiniennes, au mépris flagrant de la volonté de la communauté internationale, et

cherche à saper la solution à deux États ainsi que tous les efforts internationaux visant à mettre fin à l'occupation. La présidence a affirmé que toutes les activités de colonisation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, sont illégales et invalides au regard du droit international, et constituent une violation flagrante des résolutions des Nations unies, notamment de la résolution 2334 du Conseil de sécurité. Ils n'accorderont à l'occupation aucun droit ni aucune souveraineté sur les terres palestiniennes, pas plus qu'ils ne modifieront le statut juridique et historique des territoires occupés. La présidence palestinienne a tenu le gouvernement d'occupation entièrement responsable des graves répercussions de sa politique continue de colonisation et de ses politiques agressives, ainsi que de toute escalade à laquelle la région pourrait être confrontée en raison de son insistance à remettre en cause la légitimité internationale. La présidence a appelé la communauté internationale, en particulier l'administration américaine, à agir immédiatement et à prendre des mesures dissuasives et concrètes pour contraindre le gouvernement d'occupation à mettre fin à toutes les activités de colonisation et à respecter le droit international. Elle a souligné que le peuple palestinien restera ferme sur sa terre et défendra ses droits nationaux légitimes, que l'occupation et la colonisation cesseront d'exister, et qu'incarnant l'indépendance de l'État palestinien souverain avec Jérusalem-Est comme capitale dans les frontières de 1967, conformément aux résolutions de légitimité internationale et à l'initiative de paix arabe, demeurera la seule option pour parvenir à la sécurité, à la stabilité et à la paix dans la région.

LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES AU LIBAN Jaber souligne le rôle central du renforcement institutionnel

Le ministre des Finances, Yassine Jaber, a affirmé que des institutions solides et résilientes constituent la base des réformes économiques et financières, soulignant que l'investissement dans les capacités administratives et la bonne gouvernance représente le levier le plus durable pour les États. Ses propos ont été tenus lors de sa présidence, en tant que chef du comité directeur du Centre régional d'assistance technique pour le Moyen-Orient (METAC), de la réunion annuelle du comité tenue à Rabat, en présence de responsables gouvernementaux des pays membres, ainsi que de représentants du Fonds monétaire international et des bailleurs de fonds internationaux. Dans son allocution d'ouverture, il a insisté sur la capacité des institutions à préserver les compétences et les normes professionnelles en période d'incertitude, rappelant que le METAC a mené 173 activités d'assistance technique au cours du dernier exercice, avec un taux d'exécution de 99,4 %.

Il a également mis en avant le partenariat entre le Liban et le centre, saluant son rôle dans le renforcement des capacités de l'administration publique libanaise, notamment dans la production de statistiques des finances publiques après deux ans d'interruption.

M. Jaber a enfin appelé à intégrer davantage de flexibilité dans le futur plan quinquennal du METAC et a exprimé le souhait que Beyrouth accueille la prochaine réunion du comité.

L'ARMÉE SOUDANAISE AFFIRME :

Destruction de 224 véhicules de combat des FSR en deux semaines

L'armée soudanaise a annoncé avoir détruit deux chars et 224 véhicules de combat, tout en saisissant 36 autres appartenant aux FSR (Forces de soutien rapide), au cours de deux semaines d'opérations militaires menées sur trois fronts de combat.

Dans un communiqué, l'armée a indiqué que ses forces, appuyées par des unités alliées, avaient mené des « opérations qualitatives » entre le 15 et le 30 juin sur plusieurs lignes de front, affirmant avoir enregistré des « succès continus » et infligé de lourdes pertes aux FSR.

Selon le communiqué, ces opérations ont conduit à la destruction de 224 véhicules de combat, à la saisie de 36 autres, à l'abattage d'un drone stratégique, à la destruction de deux chars et de dix camions transportant des armes et du carburant.

L'armée a également affirmé avoir détruit deux dépôts de munitions ainsi que deux sites de stockage de carburant.

Au Darfour, l'armée et ses forces alliées ont mené des opérations spéciales qui ont permis, selon elle, d'abattre un drone stratégique au nord de la ville d'al-

Tawisha.

Dans la région de Kulbus, au Darfour occidental, l'armée a indiqué avoir repoussé les FSR, les contraignant à battre en retraite après avoir détruit plusieurs véhicules et causé des pertes dans leurs rangs.

Dans les États du Kordofan du Nord et du Sud, elle a également fait état de poursuites des opérations militaires, notamment la destruction d'un camion de ravitaillement et l'élimination de combattants des FSR.

L'armée a par ailleurs affirmé avoir pris le contrôle des localités de Sarkam et Magqa, dans l'État du Nil Bleu, après des « batailles décisives », déclarant avoir infligé des pertes aux FSR et détruit plusieurs véhicules.

Les FSR n'avaient pas réagi dans l'imédiat aux déclarations de l'armée.

Les États du Darfour, du Kordofan et du Nil Bleu connaissent depuis plusieurs mois une intensification des affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR, dans un contexte marqué par une aggravation des déplacements de population.

Les FSR contrôlent les cinq États de la région du Darfour, à l'exception de certaines parties du Darfour du Nord qui restent sous contrôle de l'armée, tandis que cette dernière conserve le contrôle de la majorité des treize autres États du pays, y compris la capitale Khartoum.

Le Soudan traverse l'une des pires crises humanitaires au monde depuis le

déclenchement de la guerre en avril 2023 entre l'armée et les FSR, à la suite d'un différend portant sur l'intégration de la force paramilitaire au sein des forces armées régulières.

Le conflit a provoqué une famine, fait des dizaines de milliers de morts et déplacé des millions de personnes.

MENACES SUR EL-OBEÏD :

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU réuni en urgence

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU doit se réunir vendredi prochain « en urgence » pour débattre du risque d'escalade de violences à El-Obeid, grande ville du Soudan assiégée et dans laquelle pourrait se produire une attaque massive des Forces de Soutien Rapide (FSR) selon plusieurs indications recueillies par les instances internationales. Le Conseil a en effet annoncé hier dans un communiqué la tenue d'un débat urgent pour « aborder la situation des droits de l'homme à El-Obeid et dans ses environs, au Kordofan du Nord, dans le contexte du conflit en cours au Soudan ». Ce débat a été réclamé par courrier à la présidence du Conseil, en session jusqu'à la semaine prochaine, par le Royaume-Uni avec le soutien de l'Allemagne, de l'Irlande, des Pays-Bas et de la Norvège, qui présenteront aux 47 membres un projet de résolution pour réclamer une « désescalade immédiate ». « Environ 500.000 civils risquent d'être ciblés dans des atrocités à grande échelle », alors que cette ville du Kordofan fait l'objet depuis plusieurs mois d'un siège des paramilitaires des FSR, en guerre contre l'armée régulière depuis avril 2023.

PARKINSON

Ce test étonnant pourrait tout changer

Des chercheurs ont mis au point une nouvelle méthode pour détecter la maladie de Parkinson, bien avant l'apparition des premiers symptômes moteurs. Basée sur l'analyse d'une substance pour le moins inattendue, cette technique, combinée à une intelligence artificielle, pourrait bouleverser le diagnostic de cette maladie encore trop souvent détectée tardivement.

Un diagnostic souvent trop tardif

La maladie de Parkinson touche environ 270 000 personnes en France. Pourtant, elle reste souvent diagnostiquée tardivement, parfois plusieurs années après les premiers signes. Avant même l'apparition des tremblements ou de la raideur musculaire, les patients présentent des symptômes discrets :



fatigue chronique, troubles du sommeil, anxiété, troubles digestifs.

Ces signaux précoces sont difficiles à relier à la maladie, ce qui retarde considérablement sa prise en charge. En 2025, plusieurs projets de recherche s'attaquent à cette problématique, en développant des méthodes plus précoces et plus accessibles.

Une intelligence artificielle et... du cérumen

C'est en analysant le cérumen de 200 patients que des chercheurs chinois ont mis en évi-

dence la présence de composés organiques volatils spécifiques aux personnes atteintes de Parkinson. Une IA "olfactive" a ensuite été entraînée pour détecter ces marqueurs dans la cire d'oreille. Résultat : 94 % de précision, sans passer par un IRM, un test génétique ou une prise de sang. Cette méthode, encore en phase de validation, se montre simple, non invasive, peu coûteuse et facilement reproductible à grande échelle.

Une innovation qui s'inscrit dans un tournant global

Cette découverte s'ajoute à un ensemble d'avancées prometteuses dans la lutte contre Parkinson : pistes thérapeutiques sur le microbiote, dispositifs de stimulation, thérapies géniques... Face à une maladie dont l'évolution reste incurable, l'objectif est aujourd'hui de stabiliser les symptômes au plus tôt et de ralentir la progression. En ce sens, détecter la maladie avant les premiers signes moteurs est un enjeu crucial. Reste à confirmer l'efficacité du test sur des populations plus larges et diversifiées.

Peut-on manger du melon tous les jours en été ?

Pour se rafraîchir en plein été, le melon est un fruit très apprécié. En entrée, en dessert, dans un yaourt, en smoothie, à l'apéritif, dans des salades froides... Le melon est véritablement passe-partout ! Mais est-ce bon pour autant d'en manger tous les jours ?

Les 4 bienfaits du melon

Le melon est un fruit réellement rafraîchissant. C'est pour cette raison qu'il est très apprécié lors des fortes chaleurs de l'été. À tel point que certains pourraient en manger tous les jours ! Nutritivement, c'est un fruit très intéressant. D'après Caroline Tanguay, nutritionniste et diététicienne, le melon est :

Riche en antioxydants comme les caroténoïdes et certains composés phénoliques.

Riche en vitamine A, C et B6.

Une excellente source de fibres alimentaires.

Riche en eau, donc rassasiant et peu calorique.

Pour cette dernière raison, le melon s'intègre très bien à une alimentation saine et équilibrée. En effet, il faut compter 34 calories pour 100 grammes de fruit, ce qui est très peu. Les fibres solubles que contient le fruit sont très importantes pour la digestion. Elles forment un gel dans l'intestin qui réduit l'absorption intestinale des glucides et des lipides. Elles servent également à améliorer le transit intestinal et à éliminer les graisses.

Il est tout à fait possible de consommer du melon tous les jours, à condition de rester raisonnable sur les quantités. Les nutritionnistes recommandent généralement de ne pas dépasser 500 g de fruits par jour (tous fruits confondus). De plus, si vous avez l'estomac fragile, limitez votre consommation : le fruit est riche en fibres, ce qui peut provoquer des diarrhées.

Comment bien choisir son melon ?

Choisir un bon melon n'est pas toujours simple. Pour être sûr de son choix, il faut se fier à ses sens. Soupez-le, il doit être lourd. L'écorce doit être souple. Lorsqu'il est mûr, le fruit dégage une odeur sucrée. Enfin, observez le pédoncule : la craquelure est le signe extérieur de la richesse du melon. Le décollement de ce pédoncule a lieu après l'apparition de la craquelure.

Pourquoi faut-il manger 5 fruits et légumes par jour ?

« Manger 5 fruits et légumes par jour » cette fameuse phrase, nous la connaissons tous depuis l'enfance !

C'est le Programme National Nutrition Santé (PNNS) qui recommande de manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour.

Mais concrètement, ça veut dire quoi ? On fait le point ensemble !

Une richesse en antioxydants

Les plantes fabriquent des substances antioxydantes comme les polyphénols ou certaines vitamines.

Ces substances se retrouvent massivement dans les fruits, ce qui permettraient de limiter l'oxydation des cellules chez l'homme et ainsi, de lutter contre le vieillissement cellulaire provoqué par différents facteurs (pollution, tabagisme, stress, médicaments...).

Plus le fruit ou le légume est coloré,

plus il en contient !

Une faible densité calorique

« Les fruits et légumes ont une faible densité calorique, c'est-à-dire que le nombre de calories apporté par un gramme de fruit est peu élevé par rapport aux autres types d'aliments » précise la Fédération Française de Cardiologie.

Moins de calories oui, mais l'estomac est rempli de la même façon ! La teneur en eau et en fibres accentue la sensation de satiété !

Les fruits et légumes sont des alliés de choix dans la prévention et le traitement de l'excès de poids.

Une prévention de nombreuses maladies

En plus d'être riche en antioxydants et peu calorique, les fruits et légumes ont la capacité de prévenir de nombreuses maladies.

« Une consommation de 800 grammes de fruits et légumes par jour diminuerait d'environ 20% le risque d'être victime d'un infar-

tus du myocarde ou d'une angine de poitrine » explique la Fédération Française de Cardiologie.

Cependant, il est important de diversifier sa consommation, en alternant plusieurs fruits et légumes.

Changez ses habitudes pour un mode de vie plus sain c'est facile !

Vous avez du mal à intégrer des fruits et légumes dans votre quotidien.

Suivez les conseils de la Fédération Française de Cardiologie :

Le matin, prenez un fruit en allant au travail en guise de collation,

Au déjeuner, privilégiez les salades, plutôt qu'un plat riche en calories,

En guise de goûter, fini les biscuits ultra-transformés : privilégiez un fruit,

Au dîner, accompagnez votre viande d'une portion de légumes,

Le week-end ? Temps pluvieux ? Profitez-en pour apprendre à cuisiner des plats maison remplis de bons légumes !

Un champignon antique pourrait guérir la leucémie

La science transforme parfois les mythes en médecine. C'est exactement ce qu'il se passe avec l'*Aspergillus flavus*, champignon longtemps associé à la "malédiction de Toutânkhamon". Redouté pour ses effets toxiques lors de l'ouverture de tombeaux antiques, il devient aujourd'hui une source d'espoir contre la leucémie. Une équipe de chercheurs a découvert dans ce micro-organisme des peptides aux propriétés anticancéreuses spectaculaires.

Une menace antique devenue promesse médicale

Découvert dans les tombes de Toutânkhamon et Casimir IV, l'*Aspergillus flavus* a longtemps été soupçonné d'avoir causé des décès parmi les archéologues. Ces spores toxiques, dormantes pendant des siècles, seraient responsables d'infections sévères, notamment chez les personnes immunodéprimées. Mais ce champignon, désormais étudié par une équipe de l'Université de

Pennsylvanie, s'avère également contenir des molécules bioactives capables de cibler les cellules cancéreuses.

Des peptides aux effets ciblés et puissants

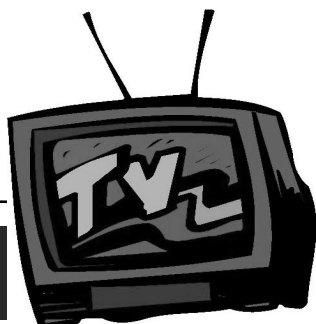
Les chercheurs ont identifié de nouveaux peptides, appelés aspérigimycines, produits naturellement par ce champignon. Quatre d'entre eux ont été isolés, et certains montrent une efficacité comparable à celle de traitements anticancéreux déjà validés par la FDA. Ces peptides agis-

sent en pénétrant dans les cellules leucémiques via un gène spécifique (SLC46A3), puis bloquent leur division en perturbant les microtubules essentiels à leur prolifération. Cette action ciblée limite les effets secondaires sur les cellules saines, un avantage considérable pour un traitement anticancer.

Une piste prometteuse, encore à valider

Les aspérigimycines n'ont pour l'instant démontré leur effi-

cacité que sur la leucémie. D'autres types de cancer n'ont pas été affectés, ce qui souligne leur spécificité. Les tests cliniques sur l'humain ne sont pas encore enclenchés, mais les chercheurs poursuivent leurs analyses et espèrent trouver d'autres composés similaires dans les champignons. Ce champignon antique, autrefois synonyme de mort, pourrait bien devenir un symbole de renaissance pour la médecine anticancéreuse.



Selection du vendredi

TF1

20h10

Les 12 coups : la Summer Party

Présenté par : Jean-Luc Reichmann

Cet été, «Les 12 coups de midi» lancent les vacances avec une Summer Party placée sous le signe du soleil, de la fête et de la bonne humeur ! Au programme, une soirée exceptionnelle aux côtés d'Émilien, Cyprien, Xavier et Bruno. Côté célébrités, Tayc, Samuel Bambi, Élodie Gossuin et Karima Charni participent à la fête pour vous faire vibrer au rythme des défis, des surprises et de la bonne humeur. Pour l'occasion, le plateau se métamorphosera en décor de désert estival où se mêlent jeux, musique et esprit d'équipe. Une édition spéciale dans laquelle deux équipes vont s'affronter dans une ambiance survoltée, menées par Xavier et Émilien en capitaines.



5

20h05

Les trésors de Marie-Antoinette à Versailles

Réalisateur : Florence Troquereau

Ce numéro est consacré à Marie-Antoinette, dernière souveraine de l'Ancien Régime, et aux trésors qu'elle a laissés à Versailles. Aujourd'hui, historiens et conservateurs nous donnent à voir un autre personnage de celle qui fut la femme la plus haïe de son époque : une femme au goût raffiné et moderne qui a marqué son temps. À Versailles, Marie-Antoinette a cultivé son propre style et influencé toute l'Europe.



Australie - Egypte

6 20h00

Les 16es de finale de la Coupe du monde 2026 marqueront une grande nouveauté dans l'histoire de la compétition. Avec le passage à 48 équipes réparties en 12 groupes, les deux premiers de chaque groupe ainsi que les huit meilleurs troisièmes accéderont à cette nouvelle phase à élimination directe réunissant 32 sélections. Disputés du 28 juin au 3 juillet 2026 aux États-Unis, au Canada et au Mexique, ces 16es de finale inaugureront un parcours plus long vers le titre mondial.



france **2**

20h10

César Wagner



Avec Gil Alma, Olivia Côte, Nadia Roz, Coralie Russier, Amaury de Crayencour, Etienne Diallo, Joséphine de Meaux, Pierre Raby, Fanny Cottençon, Antonia de Rendinger, Samuel Labarthe, Maxence Laperousse, Karina Testa, Florent Peyre, Pauline Bression

César assiste au mariage de sa mère avec Christian Haas dans un château magnifique où tout le gratin de la politique strasbourgeoise a été invité. Mais en coulisses, c'est moins glamour : le corps d'un homme non identifié est retrouvé dans la chambre froide. César fait une faveur à sa mère en acceptant de ne pas annuler la fête qui suit son cours et se retrouve à enquêter avec son équipe au château.

france **3**

20h10

La belle histoire de la chanson française

Réalisateur : Gwendoline Chesnais, Daniela Lumbroso

La chanson française accompagne chaque moment de nos vies. Elle raconte nos joies et nos peines, nos amours et nos colères. Elle traverse les générations, et dessine la bande-son de notre histoire commune. De «L'hymne à l'amour» à «Mistral gagnant», d'«Emmenez- moi» à «J'irai au bout de mes rêves», certaines chansons ont passé les années sans jamais perdre leur pouvoir d'émotion. Et elles continuent de vibrer dans nos coeurs aujourd'hui encore.



W9

20h025

Enquête d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

Jamais la douane française n'avait cogné aussi fort : en 2025, 108 tonnes de stupéfiants saisies, dont 31 tonnes de cocaïne. Une explosion de +49 % en un an ! Et le champ de bataille tient en 32 km² : Paris-Charles-de-Gaulle, première porte d'entrée du pays, où défilent 70 millions de voyageurs chaque année. Sur le tarmac comme dans les terminaux, les douaniers ne lâchent rien. À l'arrivée des vols, la BSER passe tout au crible. Les agents épluchent les profils, traquent le moindre geste suspect et éventrent les valises avant même la sortie des passerelles.

11 LES EXPORTATIONS de la défense turque s'approchent des 11 milliards \$, les ventes aux alliés de l'OTAN s'accroissent.

CONFLIT AMÉRICANO-IRANIEN

La Chine appelle à accélérer les négociations à Doha

La Chine a appelé mercredi les États-Unis et l'Iran à faire progresser les négociations en vue d'une solution globale au conflit.

S'exprimant devant la presse à Pékin, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Guo Jiakun, a déclaré que la Chine « a toujours estimé que les sanctions unilatérales contre l'Iran devaient être levées dans les plus brefs délais ».

« Nous espérons que les États-Unis et l'Iran mettront conjointement en œuvre le mémorandum d'accord déjà signé et feront avancer les négociations afin de promouvoir une solution globale... dans les meilleurs délais », a-t-il ajouté. Cette déclaration intervient alors que le Qatar accueille depuis mardi et mercredi des délégations américaines et iraniennes pour des discussions séparées.

Les envoyés de la Maison-Blanche se sont rendus à Doha après que le président américain Donald Trump a annoncé lundi que l'Iran avait demandé une rencontre dans la capitale qatarie.

Téhéran a toutefois démenti la tenue de pourparlers directs avec Washington, tout en affirmant que des consultations via des intermédiaires se poursuivent.

L'IRAN ET LA FRANCE DISCUTENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD IRANO-AMÉRICAIN LORS D'UN ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, et son homologue français, Jean-Noël Barrot, se sont entretenus par téléphone au sujet de la mise en œuvre de l'accord conclu entre l'Iran et les États-Unis, a rapporté mardi la télévision d'État iranienne IRIB.

Selon le média public, les deux ministres ont échangé sur les derniers développements régionaux et internationaux, en mettant l'accent sur l'application du mémorandum d'entente d'Islamabad.

L'entretien, tenu lundi soir, a porté sur les

dispositions du mémorandum et sur son processus de mise en œuvre, destiné à mettre fin au conflit et à faire progresser les négociations entre les parties.

À ce stade, la diplomatie française n'a pas communiqué sur cet entretien téléphonique.

Conclu sous médiation pakistanaise, le mémorandum est entré en vigueur le 18 juin après sa signature électronique par le président iranien, Massoud Pezeshkian, et le président américain, Donald Trump.

Le texte établit un cadre pour mettre un terme au conflit et régler les principaux différends entre Washington et Téhéran par la voie des négociations, notamment la cessation des hostilités, l'allègement des sanctions, le dossier nucléaire, la réouverture du détroit d'Ormuz et les questions de sécurité régionale.

UN NAVIRE S'ÉCHOUE DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ APRÈS AVOIR QUITTÉ L'ITINÉRAIRE DÉSIGNÉ PAR L'IRAN

Un navire étranger s'est échoué mercredi dans le détroit d'Ormuz après avoir dévié d'un itinéraire de navigation désigné par les autorités iraniennes, selon la radiotélévision publique iranienne IRIB.

Le média a indiqué que le navire avait quitté le couloir de transit qui lui était assigné avant de s'échouer dans cette voie maritime stratégique.

Aucune information n'a été communiquée dans l'immédiat sur l'identité du navire ni sur son pavillon.

LE SOMMET DE L'OTAN À ANKARA ABORDERA LE MOYEN-ORIENT ET LA DIPLOMATIE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'IRAN

Les alliés de l'OTAN profiteront du sommet de la semaine prochaine à Ankara pour aborder les derniers développements au Moyen-Orient ainsi que les efforts diplomatiques en vue d'un accord de paix entre les États-Unis et l'Iran, a déclaré



mercredi le chancelier allemand Friedrich Merz. S'exprimant lors d'une conférence de presse conjointe à Berlin avec le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, Merz a indiqué que le sommet des chefs d'État et de gouvernement se concentrerait sur l'avenir de l'alliance, la coopération transatlantique et le soutien continu à l'Ukraine, tout en abordant également les développements au Moyen-Orient.

« Le sommet de l'OTAN traitera aussi de l'avenir du Moyen-Orient », a déclaré Merz aux journalistes.

« En ce qui nous concerne, nous continuons d'aider à parvenir à une paix durable entre les États-Unis et l'Iran. Notre objectif commun reste le même : la fin du programme nucléaire iranien et l'ouverture permanente du détroit d'Ormuz. »

Lorsqu'il lui a été demandé si l'Allemagne serait disposée à contribuer financièrement à la mise en œuvre d'un accord-cadre de paix américano-iranien signé le mois dernier, qui comprend un fonds de reconstruction de 300 milliards de dollars

prévu pour l'Iran, Merz a signalé l'ouverture de Berlin à fournir un soutien financier, à condition qu'un cessez-le-feu durable soit instauré.

« Nous espérons à présent la fin des hostilités et la conclusion d'un accord qui aille au-delà du protocole d'accord existant », a-t-il déclaré, ajoutant que Berlin avait exprimé à plusieurs reprises sa volonté de soutenir un accord de paix entre les États-Unis et l'Iran.

« Une fois que l'attention se tournera vers la reconstruction des infrastructures détruites de la région, tout sera ouvert à la discussion. Mais avant toute chose, les combats doivent cesser », a dit Merz.

« Nous jouerons alors certainement notre rôle, animés également par nos propres intérêts économiques, dans la restauration des infrastructures de la région, en particulier les infrastructures énergétiques, de manière à garantir un approvisionnement sûr pour l'Europe et l'Allemagne », a-t-il ajouté.

R.I.

Post scriptum

Par : B. Kbemis

Pendant que le monde entier a les yeux rivés sur les stades des États-Unis, du Canada et du Mexique pour la Coupe du Monde 2026, un autre drame se joue loin des caméras et des commentaires sportifs. À l'ombre de l'euphorie mondiale, l'armée israélienne intensifie ses opérations à Gaza et en Cisjordanie, comme si le vacarme des tribunes devait couvrir le bruit des bombes et des souffrances. Ce décalage n'est pas une coïncidence de calendrier. L'histoire récente montre que les périodes de forte distraction internationale sont souvent utilisées pour accélérer les politiques de siège, de destruction et de restriction contre la population palestinienne. Aujourd'hui, plus de deux ans après le début de l'escalade militaire à Gaza, le territoire ne ressemble plus à une zone de conflit classique. Il est devenu le théâtre d'un effondrement humanitaire global dont les conséquences se lisent sur les corps, dans les tentes et jusque dans l'environnement immédiat des déplacés. Le blocus imposé par le gouvernement israélien prive les habitants d'eau potable, de médicaments, de carburant et de nourriture en quantité suffisante. Les hôpitaux fonctionnent au ralenti, faute d'électricité et de matériel. Les enfants grandissent avec la malnutrition et la peur. Les malades chroniques meurent chez eux, faute de traitements devenus inaccessibles.

Dans ce contexte d'asphyxie, un symbole particulièrement poignant de l'effondrement sanitaire a émergé : la prolifération massive des rats. Ce phénomène, rapporté par plusieurs déplacés, n'est pas anecdotique. Il traduit la décomposition des conditions de vie. Dans les

camps installés au milieu des gravats, les rongeurs circulent librement, entrent dans les tentes, mordent pendant le sommeil. Issam Ghazal raconte devoir veiller chaque nuit avec son épouse pour protéger leur nourrisson de 24 jours. Il explique que les rats sont devenus agressifs et qu'ils se nourrissent des restes sous les décombres. D'autres familles décrivent des morsures, des infections cutanées et une peur permanente qui empêche de dormir.

L'Organisation mondiale de la santé a documenté des dizaines de milliers de cas de gale, d'infections parasitaires et de maladies de la peau depuis le début de la crise. La destruction des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité a créé un environnement idéal pour la multiplication des nuisibles. La quasi-totalité des camps de déplacés serait aujourd'hui infestée. Rafif, déplacée dans le centre de Gaza, explique que ses enfants ont souffert d'infections intestinales graves liées au manque d'eau potable.

Sandes el-Farra décrit une lutte quotidienne, épuisante, contre les rats et les insectes dans sa tente de fortune. Pour les humanitaires sur place, la question des rongeurs n'est que la partie visible d'un problème plus profond. Elle résulte de l'effondrement complet des infrastructures vitales. Sans accès durable à l'eau, sans système d'évacuation des déchets, sans soins et sans déblaiement des ruines, la bande de Gaza devient un milieu hostile à la vie humaine. Au-delà de la crise sanitaire, les

violations documentées se répètent et s'accroissent. Les organisations de défense des droits humains pointent régulièrement le ciblage ou l'endommagement d'infrastructures civiles protégées par le droit international : hôpitaux, écoles gérées par l'UNRWA, boulangeries, réservoirs d'eau. Le principe de distinction entre civils et combattants, pilier du droit humanitaire, est mis à mal par la fréquence des frappes sur des zones densément peuplées.

Le siège lui-même est utilisé comme moyen de pression collective, ce que le droit international interdit explicitement.

Des centaines de milliers de Palestiniens ont été déplacés plusieurs fois, poussés vers des zones toujours plus réduites, sans abri, sans toilettes, sans intimité. En Cisjordanie occupée, les incursions militaires, les démolitions de maisons, les arrestations administratives sans procès et les violences de colons se poursuivent avec une régularité qui entretient un climat de peur constant.

Face à ces faits, le sentiment d'impunité reste fort. Le Conseil de sécurité est paralysé, les enquêtes internationales avancent lentement, et l'attention médiatique s'érode dès qu'une autre actualité capte l'opinion publique. C'est précisément dans ce moment que le devoir de mémoire et de vigilance devient le plus urgent. Le rôle des citoyens, des journalistes, des artistes et des organisations n'est pas de se taire parce que le calendrier sportif monopolise l'espace public. Au contraire, c'est dans

ces périodes que l'effort de documentation doit être maintenu. Partager les témoignages, soutenir les équipes médicales qui tentent encore de soigner malgré le manque de tout, exiger l'ouverture des points de passage pour l'aide humanitaire, rappeler que derrière chaque statistique il y a des visages, des noms, des enfants qui n'ont rien choisi.

Gaza n'est pas une abstraction géopolitique. C'est Issam qui veille sur son bébé. C'est Rafif qui cherche de l'eau propre pour ses enfants.

C'est Sandes qui écarte les rats de sa tente chaque nuit. Quand des parents en sont réduits à protéger leurs nouveau-nés des morsures de rongeurs, on ne parle plus seulement de guerre. On parle d'une humanité niée, d'une dignité piétinée.

Le ballon finira par s'arrêter de rouler, les stades se videront et la Coupe du Monde laissera place à autre chose. Mais à Gaza, les tentes resteront, les gravats aussi, et la crise sanitaire continuera de s'aggraver tant que le siège et les destructions ne cesseront pas.

Ne pas détourner le regard est donc le minimum que nous devons à ceux qui n'ont pas le luxe de choisir l'actualité qu'ils subissent. Continuer à dire, à écrire, à montrer, même quand le monde regarde ailleurs. Parce que l'indifférence est le second siège, et que la mémoire est une forme de résistance. Tant que des enfants dorment sous la menace des rats et de la faim, le silence n'est pas une option.

B. KH.